

SAINT-ROBERT

Bulletin Municipal



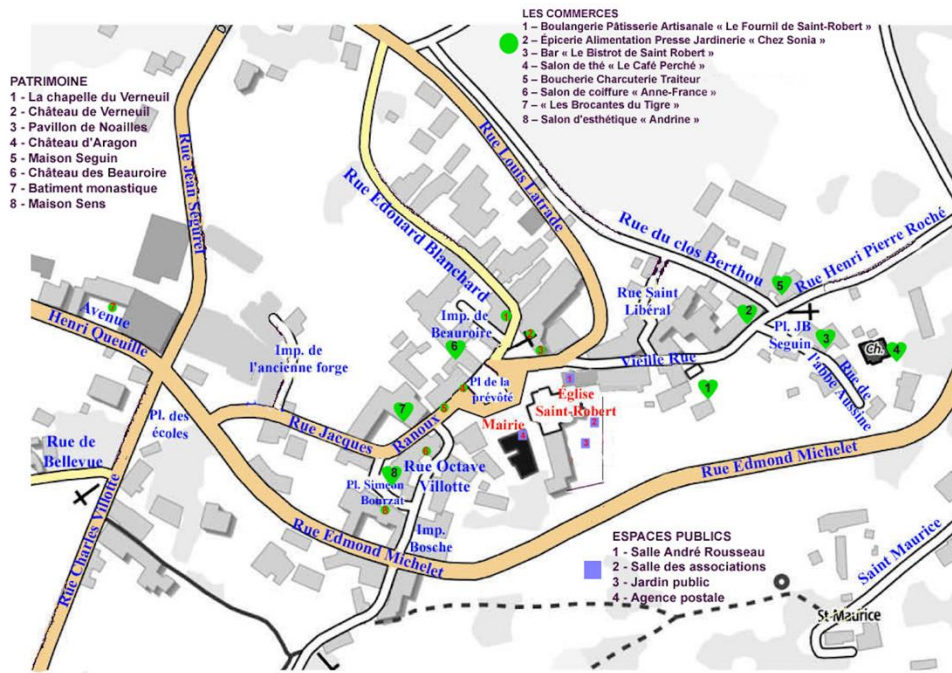
2023



Dossier spécial
L'EAU À SAINT-ROBERT



PLAN DU BOURG



GALETTE DES ROIS 2024



INVITATION



La municipalité de Saint-Robert invite les habitants à partager la traditionnelle

GALETTE DES ROIS

Samedi 27 janvier à 15 heures, à la salle André Rousseau

Nous convions chaleureusement les nouveaux habitants à se joindre à nous, afin de faire plus amplement connaissance et de découvrir la convivialité qui anime notre village.

SOMMAIRE

PLAN DU BOURG	2
GALETTE DES ROIS 2024	2
LE MOT DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL	1
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL	2
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	3
Mairie de Saint-Robert	3
Déclarations dématérialisées	3
Téléservices	3
Recensement militaire	3
PROJETS	4
INFORMATIONS DIVERSES	4
NOUVEAUX HABITANTS	5
TARIFS COMMUNAUX	5
BUDGET DE LA COMMUNE	6
RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	7
Calendrier de l'année 2024	7
Compostage des déchets de table	8
Tarification des ordures ménagères	9
SIVOM D'AYEN	10
DECOUVRIR LES ADMINISTRATIONS - LA PREFECTURE ET LA SOUS-PREFECTURE	10
TOURISME ET PATRIMOINE	11
Les Plus Beaux Villages de France	11
Le Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoises	12
Nouveauté à Saint-Robert : le Patrimoine Templier et Hospitalier	12
Le label « Village Fleuri »	13
La Fondation du Patrimoine	13
LES GITES DE SAINT-ROBERT	14
HISTOIRE DU VILLAGE	15
DOSSIER SPÉCIAL - L'EAU À SAINT-ROBERT	16
Histoire de l'adduction d'eau à Saint-Robert	16
Le réseau actuel	17
Une eau sous surveillance	17
La qualité de l'eau à Saint-Robert	18
Économiser l'eau à la maison et au jardin	18
Les arrêtés de restriction d'eau	19
Et si l'on (re)découvrait l'Elle	20
Et pour terminer, un petit verre d'eau de Saint-Maurice	20
LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS SAINT-ROBERTOIS	21
Association des Amis de Saint-Robert	21
Comité de Jumelage	22
Club Bel Air Amitiés	24
Club de football – Entente SR3V	25
Association des Artisans et Commerçants de Saint-Robert	27
Club de bowls – Saint-Robert Bowls Club	27
AFM Téléthon	28
Association du Pays des Buttes Calcaires	28
Cours de yoga	28
ALBUM PHOTOS – L'ANNEE 2023 EN PHOTOS	29
COMMERÇANTS ET ARTISANS	31
À DECOUVRIR A SAINT-ROBERT : « LE CAFE D'AMBRE »	32
NUMEROS UTILES	33

Le mot du Maire et du Conseil Municipal

Chères Saint-Robertoises et chers Saint-Robertois,

Pour cette nouvelle année 2024, le Conseil municipal, les agents communaux et moi-même, vous souhaitons nos meilleurs vœux ; que cette année vous apporte joie, santé et bonheur pour vous tous et vos proches.

L'année 2023 fut très riche en évènements exceptionnels : la réception de nos amis allemands d'Oberreichenbach, la victoire du club de football SR3V à la coupe de Corrèze, le passage du tour de France féminin, le spectacle musée vivant « Des grives aux loups ». Tout cela sans compter les marchés festifs et la fête du 15 aout, le festival de musique, la fête du Baco, les foires aux veaux, les expositions, les concerts de rue organisés par Sonia et Sophie, autant de manifestations dont le succès ne se dément pas. Sans oublier bien-sûr les activités proposées tout au long de l'année par les associations. Tout cela fait de Saint-Robert un village vivant, qui conserve ses commerces et son artisanat, et qui bénéficie de nombreux attraits pour ses 303 habitants officiels et ses nombreux visiteurs.

Nous devons un tel résultat à l'engagement sans faille des bénévoles, des commerçants et artisans, et de la municipalité, qui tiennent avant tout à faire de Saint-Robert un village accueillant et agréable à vivre.

En termes de travaux, l'année fut marquée par la restauration du mur de soutènement du jardin Philippe Ranoux et des deux porches et par l'enfouissement des câbles route de Louignac.

Pour des mesures d'économie, nous avons également procédé, fin 2022, à la modification de l'extinction nocturne de l'éclairage public de 22 h (au lieu de minuit) à 6 h 15 du matin. Cette mesure a porté ses fruits, car nous constatons une économie conséquente sur le coût de l'éclairage public en 2023. Nous continuons aussi l'investissement en luminaire LED sur l'ensemble de la commune.

Chers habitants de Saint-Robert, soyez assurés que vous servir, servir notre village et, par-là, notre territoire et ses habitants est, avec mon équipe, notre seule ambition. C'est ce qui guide nos actions au quotidien dans ce monde de plus en plus complexe et qui avance si vite. C'est dans cet esprit qu'avec les adjoints et les conseillers municipaux, nous réfléchissons, nous travaillons, et nous agissons pour vous, dans l'intérêt général.

Je remercie l'ensemble des agents communaux, qu'ils soient techniques ou administratifs, pour la qualité de leur travail. Je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Saint-Robertois.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent dans notre village. Au plaisir de tous vous retrouver très prochainement lors des manifestations et évènements de notre commune.

Vive Saint-Robert !

Claude ACHARD

***Le Maire,
les membres du Conseil Municipal et les Employés Communaux
vous souhaitent une très bonne année 2024.***

Votre Conseil Municipal

Maire : Claude ACHARD
1er Adjoint : Jean-Pierre LUÇON
2ème Adjointe : Sylvie HAMPIKIAN

Conseillers municipaux

Josy ACHARD, Stéphanie COLAS, Olivier DESMAISON, Laurent FAUCHER, Sylvie FOUQUET,
 Laetitia MAURI, Christophe MESMIN, Liliane MOLENKAMP.

Les membres du conseil municipal sont à votre disposition pour tout échange. Sur simple demande à la Mairie, vous pouvez obtenir un rendez-vous ou être rappelé par téléphone.

Commissions municipales	Responsable ou titulaire
Aménagement et entretien du territoire, voirie, assainissement, agents Administration, secrétariat, finance Relations Sociales, affaires et transports scolaires Tourisme et culture Gestion des biens communaux : salles, locations, mairie, église, cimetière Associations, sport, fêtes, cérémonies Artisans, commerces Communication Agriculture	Jean-Pierre Luçon Sylvie Hampikian Liliane Molenkamp Olivier Desmaison Josy Achard Jean-Pierre Luçon Stéphanie Colas Laetitia Mauri Laurent Faucher
Participations : agglomération, syndicats, associations	Responsable ou titulaire
CABB (Agglo de Brive) SIVOM Ayen SIEA Électrification CLECT CIPA Accessibilité SIRTOM (ordures ménagères) SEBB Plus Beaux Villages de France, Pays d'Arts et d'Histoire	Claude Achard Claude Achard Christophe Mesmin Claude Achard Laurent Faucher Jean-Pierre Luçon Liliane Molenkamp Stéphanie Colas Olivier Desmaison Olivier Desmaison

Les employés municipaux

Secrétaire de mairie : Paula DA SILVA
 Agent postal communal : Virginie FRELAT
 Agents techniques : Thierry LAPORTE, Catherine ORLUC, Sylvain SENGENS

Démarches administratives

Mairie de Saint-Robert



La Mairie de Saint-Robert est à votre service pour vous renseigner ou vous orienter sur toute demande administrative (état civil, urbanisme, location de salle, etc.).

Tél. : **05 55 25 11 12**

Adresse électronique (e-mail) : **commune.saint-robert@wanadoo.fr**

Ouverture : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h.

le dernier samedi du mois de 9 h à 12 h.

sur rendez-vous auprès des élus.

Lettre d'information

La lettre d'information de la mairie (newsletter) est notre « garde-champêtre » électronique ! Elle fait l'objet d'environ un envoi par mois, en fonction de l'actualité. Si vous souhaitez la recevoir, il suffit de le demander à la Mairie, en fournissant votre nom et l'adresse de votre boîte e-mail.

Déclarations dématérialisées

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes de permis de construire et les déclarations préalables de travaux (DP) peuvent être déposées gratuitement sous format électronique. Rendez-vous sur le site de la Mairie **www.saintrobert.fr**. Le lien est sur la page d'accueil, faites défiler le menu.

Téléservices

De nombreux services administratifs sont disponibles sur le site **service-public.fr** (site officiel de l'administration française). Par exemple : changement d'adresse, demande d'acte d'état civil, demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3), demande en ligne de certificat de non gage et non opposition, démarches de création d'entreprise, etc.

Vous pouvez également réaliser vos démarches liées à l'immatriculation des automobiles, au permis de conduire, à la carte d'identité et au passeport sur le site de **ants.gouv.fr** (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Nous rappelons que la « maison France Services » d'Ayen est à la disposition des habitants de Saint-Robert. Vous y trouverez, entre autres, un accompagnement pour vos démarches administratives. Un ordinateur, en accès libre et gratuit, est à votre disposition, ainsi qu'un scanner et une photocopieuse.



- Adresse : 41, place Louis Mareuse. Tél : 05 55 25 76 12 - E-mail : rsp.mairieayen@orange.fr

- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 9 h-12 h et 14 h-16 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.

Pour davantage d'informations : voir sur le site de la mairie d'Ayen (www.ayen.fr), sous l'onglet Vie Pratique. Vous pourrez, si vous le souhaitez, vous inscrire pour recevoir la newsletter.

Recensement militaire

Il concerne les garçons et filles de nationalité française, dès l'âge de 16 ans. Il suffit de se présenter à la mairie de son domicile muni de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie remettra une **attestation de recensement**. Celle-ci est **obligatoire** : pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, etc.) ; pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) ; pour l'inscription d'office sur les listes électorales.



Projets

Travaux de l'église

Prévus initialement courant 2023, les travaux de rénovation de l'église ont dû être reportés en raison de l'urgence et du coût du chantier de restauration du mur de soutènement du jardin Philippe Ranoux, qui menaçait de s'effondrer. La restauration des deux grandes portes extérieures, le remaniement de la toiture, la pose de grilles métalliques pour protéger les vitraux et fermer l'accès des ouvertures hautes aux pigeons, seront donc réalisés au cours de cette année 2024.

Entretien et réparation des routes

En 2024, le programme de restauration des routes se poursuit, avec l'entreprise Freyssinet.

Les travaux d'enfouissement des câbles, route de Louignac, sont achevés depuis fin novembre 2023. Le département s'est engagé à restaurer la chaussée.

Remplacement de l'éclairage public

Dans le cadre d'un plan départemental, toutes les ampoules actuelles seront remplacées, au cours de l'année 2024, par des ampoules à LED, beaucoup plus économiques en énergie. Pour cette raison, les quelques ampoules actuellement en panne ne seront donc pas renouvelées, compte tenu de leur coût élevé et de leur caractère provisoire. La municipalité s'excuse auprès des riverains pour cette gêne temporaire.

Antenne relais

Les travaux d'installation du pylône de téléphonie mobile dans le secteur de Puy Manié, sur un terrain privé, vont s'achever dans les prochains mois. Le pylône sera opérationnel au plus tard à l'été 2024.

Mise en valeur du « travail »

Le « travail » à ferrer les bœufs, offert à la commune en 2022 par la famille Mazy, a été démonté et déplacé du hangar où il se trouvait. Il est actuellement en cours de restauration. Son installation définitive est prévue en 2025, en raison du coût du socle maçonné et de la couverture destinés à le recevoir et à le protéger.

Informations diverses

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Depuis la décision du conseil municipal du 2 juillet 2014, Saint-Robert a participé à l'élaboration d'un PLU. Après la réalisation d'une enquête publique, qui s'est déroulée en février 2023, le PLU est désormais validé et l'ancienne carte communale est abrogée. Le zonage des parcelles constructibles est modifié de manière à être plus concentré autour du bourg, conformément aux recommandations de l'État.

Le nouveau plan est consultable sur demande à la mairie et sur le géo-portail de l'urbanisme, à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Recensement de la population 2023

Le recensement de la population s'est déroulé dans de très bonnes conditions, du 18 janvier au 19 février 2023. La municipalité adresse ses remerciements à Cyril MEUNIER, notre agent recenseur, et à tous les habitants pour leur participation.

Le décompte de la commune et de l'INSEE laisse apparaître un total de **303 habitants**.

Réouverture du restaurant

Suite au projet de sa propriétaire, le restaurant situé à l'entrée du bourg, rue Jacques Ranoux, devrait rouvrir ses portes en 2024.

Billets gratuits pour les matchs de rugby du CAB

À l'occasion de chaque match de la saison, des billets sont proposés gratuitement aux habitants. Vous pouvez faire acte de candidature à la mairie (par téléphone, sur place ou par e-mail), en donnant votre nom et numéro de téléphone au plus tard le lundi précédant le match. Le gagnant sera tiré au sort et informé pour venir retirer ses deux places gratuites.


Nouveaux habitants

La Mairie est à la disposition des personnes et familles nouvellement arrivées dans le village, ainsi que de tous ceux qui auraient pour projet de s'installer chez nous, pour les aider dans leurs formalités.

Saint-Robert tient à être un village accueillant. Comme notre ancien maire Philippe Hampikian aimait à dire : « **Chabatz d'antrar** » (finissez d'entrer).

N'hésitez pas à venir partager, avec l'équipe municipale et les habitants, la traditionnelle **galette des rois**, **le samedi 27 janvier, à 15 h**, salle André Rousseau (voir invitation au recto de la page de couverture).

Tarifs communaux

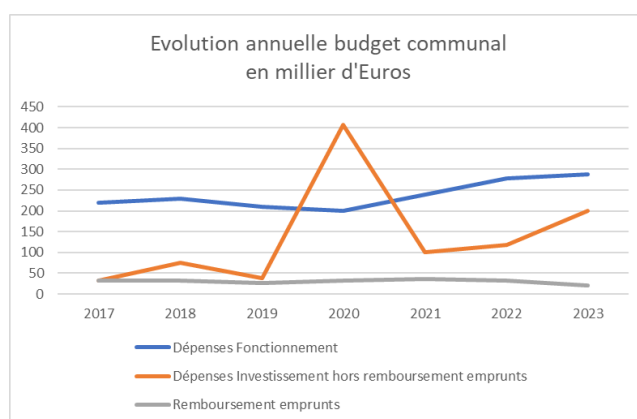
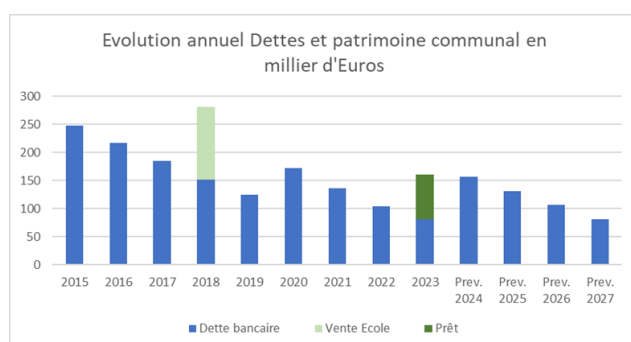
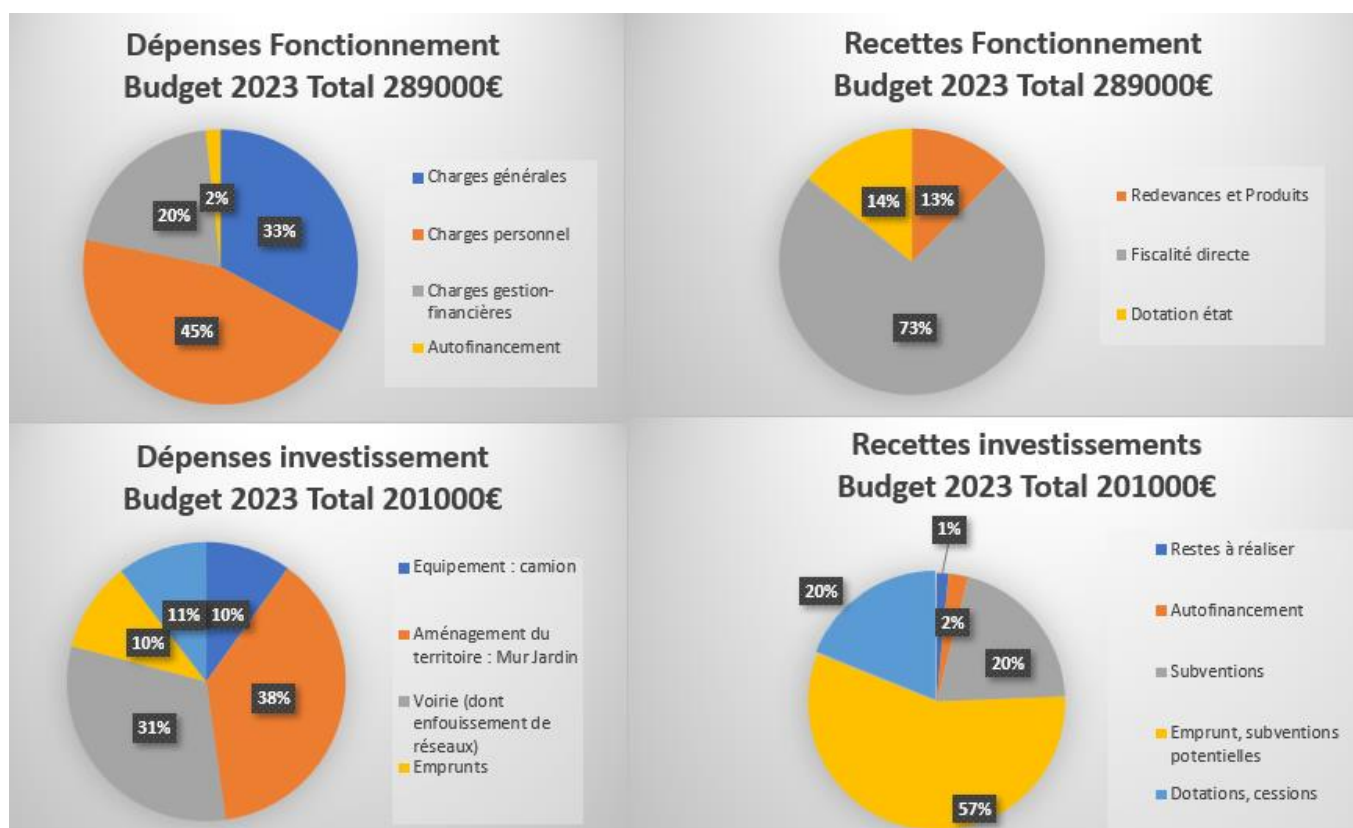
LOCATION SALLE SAINT-LIBÉRAL					
	1 jour	2 Jours Week- end	Avec chauffage (en option)		Caution + Caution nettoyage
			1 jour	2 jours	
Habitants de la commune	300 €	450 €	15 €	30 €	400 € 200 €
Associations de la commune	150 € par location pour les 2 premières manifestations de l'année		15 €	30€	400 €
Hors commune Particuliers, associations, organismes, entreprises	350 €	550 €	15 €	30 €	400 € 200 €
Location possible de la cuisine de la salle Saint-Libéral pour les professionnels : forfait journalier de 70 €					
LOCATION SALLE ANDRÉ ROUSSEAU					
			Par Jour		Caution
Associations de la commune			gratuit		100 €
Habitants de la commune			80 €		100 €
Particuliers hors commune			160 €		100 €
LOCATION BOUTIQUES EPHEMERES – SALLE BEL AIR					
50 € par mois et par exposant					
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
Forfait brocante professionnelle : 200 € / jour Terrasse : 1 €/ m ² / an Food Truck : 50 € / mois					
CONCESSIONS CIMETIÈRE (concession cinquantenaire)					
Concession simple (3,38 m ²)			202,80 € (plus frais optionnels)		
Concession double (6,75 m ²)			405,00 € (plus frais optionnels)		
COLUMBARIUM					
Prix de la case			500 € (plus frais optionnels)		

Budget de la commune

Pour la réalisation des travaux du mur situé au jardin public, la commune a été contrainte de souscrire un emprunt cette année, premier emprunt de la mandature.

Nous continuons à anticiper l'accroissement des dépenses liées à la crise énergétique et à l'inflation des coûts des travaux.

Pour ceux qui souhaiteraient des informations complémentaires, nous rappelons que le budget détaillé peut être consulté à la Mairie.



Le SIVOM d'Ayen (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) est un établissement public de coopération intercommunale ayant vocation à gérer les dépenses relatives à la scolarisation des enfants (cantine, garderie, piscine, etc.) et au service de lutte contre l'incendie.

La participation communale de Saint-Robert au SIVOM, pour l'année 2023, s'élève à **17 443.46 €**, principalement affectés aux frais de scolarisation des enfants du village.

Ramassage et traitement des ordures ménagères

Calendrier de l'année 2024



Mon calendrier de collecte



Ordures Ménagères

Tous les lundis



Collecte Sélective

Lundi semaine impaire

Janvier 2024			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1 L	Férié	1	1 J		1 V	1 L	Férié	14	1 M	Férié	1 S		1 S				
2 M		2	2 V		2 S	2 M		2	2 J		2 D		2 D		23		
3 M		3	3 S		3 D	3 M		3	3 V		3 L		3 L				
4 J		4	4 D		4 L	4 J		4	4 S		4 M		4 M				
5 V		5	5 L	6	5 M	5 V		5	5 D		5 M		5 M				
6 S		6	6 M		6 M	6 S		6	6 L	19	6 J		6 J				
7 D		7	7 M		7 J	7 D		7	7 D		7 V		7 V				
8 L	2	8	8 J		8 V	8 L		8	8 M		8 S		8 S				
9 M		9	9 V		9 S	9 M		9	9 J	Férié	9 D		9 D				
10 M		10	10 S		10 D	10 M		10	10 M		10 V		10 V		24		
11 J		11	11 D		11 L	11 J		11	11 J		11 S		11 M				
12 V		12	12 L	7	12 M	12 V		12	12 V		12 D		12 M				
13 S		13	13 M		13 M	13 S		13	13 S		13 J		13 J				
14 D		14	14 M		14 J	14 D		14	14 D		14 M		14 V				
15 L	3	15	15 J		15 V	15 L		15	15 M	16	15 M		15 S				
16 M		16	16 V		16 S	16 M		16	16 J		16 D		16 D				
17 M		17	17 S		17 D	17 M		17	17 V		17 L		17 L		25		
18 J		18	18 D		18 L	18 J		18	18 S		18 S		18 M				
19 V		19	19 L	8	19 M	19 V		19	19 D		19 M		19 M				
20 S		20	20 M		20 M	20 S		20	20 L	Férié	21		20 J				
21 D		21	21 M		21 J	21 D		21	21 D		21 V		21 V				
22 L	4	22	22 J		22 V	22 L		22	22 L	17	22 M		22 S				
23 M		23	23 V		23 S	23 M		23	23 J		23 D		23 D				
24 M		24	24 S		24 D	24 M		24	24 M		24 V		24 L		26		
25 J		25	25 D		25 L	25 J		25	25 S		25 M		25 M				
26 V		26	26 L	9	26 M	26 V		26	26 D		26 M		26 M				
27 S		27	27 M		27 M	27 S		27	27 L	22	27 J		27 J				
28 D		28	28 M		28 J	28 D		28	28 M		28 V		28 V				
29 L	5	29	29 J		29 V	29 L		29	29 M		29 S		29 S				
30 M		30	30 V		30 S	30 M		30	30 J		30 D		30 D				
31 M			31 S		31 D				31 V								

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1 L		27	1 J		1 D	1 M		1	1 M		1 D		1 D		49		
2 M			2 V		2 L	2 M		2	2 M		2 S		2 S				
3 M			3 S		3 M	3 J		3	3 J		3 D		3 D				
4 J			4 D		4 M	4 V		4	4 V		4 L		4 L				
5 V			5 L	32	5 J	5 S		5	5 S		5 M		5 M				
6 S			6 M		6 V	6 D		6	6 D		6 M		6 M				
7 D			7 M		7 S	7 J		7	7 L	41	7 J		7 S				
8 L	28		8 J		8 D	8 M		8	8 M		8 V		8 D				
9 M			9 V		9 L	9 M		9	9 M		9 S		9 L		50		
10 M			10 S		10 M	10 J		10	10 J		10 D		10 M				
11 J			11 D		11 M	11 V		11	11 V		11 L		11 L				
12 V			12 L	33	12 J	12 S		12	12 S		12 M		12 J				
13 S			13 M		13 V	13 D		13	13 D		13 M		13 V				
14 D	Férié		14 M		14 S	14 L		14	14 L	42	14 J		14 S				
15 L		29	15 J		15 D	15 M		15	15 M		15 V		15 D				
16 M			16 V		16 L	16 M		16	16 M		16 S		16 L		51		
17 M			17 S		17 M	17 J		17	17 J		17 D		17 M				
18 J			18 D		18 M	18 V		18	18 V		18 L		18 M				
19 V			19 L	34	19 J	19 S		19	19 S		19 M		19 J				
20 S			20 M		20 V	20 D		20	20 D		20 M		20 V				
21 D			21 M		21 S	21 L		21	21 L	43	21 J		21 S				
22 L	30		22 J		22 D	22 M		22	22 M		22 V		22 D				
23 M			23 V		23 L	23 M		23	23 M		23 S		23 L		52		
24 M			24 S		24 M	24 J		24	24 J		24 D		24 M				
25 J			25 D		25 M	25 V		25	25 V		25 L		25 M		Férié		
26 V			26 L	35	26 J	26 S		26	26 S		26 M		26 J				
27 S			27 M		27 V	27 D		27	27 D		27 M		27 V				
28 D			28 M		28 S	28 L		28	28 L	44	28 J		28 S				
29 L			29 J		29 D	29 M		29	29 M		29 V		29 D				
30 M			30 V		30 L	30 M		30	30 M		30 S		30 L		1		
31 M			31 S		31 D	31 J		31	31 J				31 M				

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte «tombe» un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine

Compostage des déchets de table



La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) prévoit une **généralisation du tri à la source au 1^{er} janvier 2024** pour tous les producteurs de déchets en France. Elle **impose aux collectivités de proposer à tous les particuliers une solution de tri à la source des restes de repas** qui pourra s'articuler autour de **plusieurs solutions** :



Compostage individuel



Compostage partagé



Collecte restes de repas en porte-à-porte



Collecte en apport volontaire

La stratégie du Sirtom :

- Déployer une collecte des biodéchets en porte-à-porte dans les villes les plus urbaines
- Déployer une collecte en apport volontaire dans les communes avec des centres-bourg denses
- Proposer le compostage individuel ou partagé dans les communes les moins denses.

Le SIRTOM vous accompagne en mettant à votre disposition un **Pack Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de compost :

- **Un composteur** d'un volume au choix (*Règlement de la participation financière par chèque à l'ordre du Trésor Public*) :
 - 400 litres : 20€
 - 600 litres : 30€
 - 800 litres : 40€
 - 1m³ en bois Douglas : 100€
- **Un bio-seau** pour transporter vos déchets de cuisine
- **Un mélangeur** qui permet de retourner et d'aérer le compost
- **Un guide** du compostage



Où se procurer un Pack Compost ?

- Retrait immédiat dans nos locaux administratifs : Zone de la Marquisie, Avenue du 4 juillet 1776 à Brive
- Réservation et livraison dans les mairies hors Brive, en remplissant et retournant le formulaire ci-dessous :

SIRTOM Région de Brive	COUPON REPONSE à retourner au SIRTOM de la Région de Brive CS11019 - Av. du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX	ENSEMBLE FAISONS + POUR JETER -	
Vos coordonnées			
NOM :		PRENOM :	
ADRESSE :			
CP :		COMMUNE :	
Tel :/...../...../.....		Mail :@.....	
Choix du matériel			
	Montant	Quantité	Participation totale
Pack 400L	20€		
Pack 600L	30€		
Pack 800L	40€		
Pack 1m ³	100€		
TOTAL			
Livraison et retrait			
<input type="checkbox"/> Retrait auprès du SIRTOM - Av du 4 Juillet 1776 à BRIVE (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h)			
<input type="checkbox"/> Retrait auprès de la mairie de mon domicile (celle notée dans mes coordonnées ci-dessus)			

Tarification des ordures ménagères



Zoom sur la Tarification Incitative

La **Tieom** (Taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères) ou **tarification incitative** comprend :

- ⇒ Une **part fixe**, fonction de la valeur locative cadastrale du logement
- ⇒ Une **part variable**, fonction de la production d'ordures ménagères selon **2 paramètres**.

Les deux paramètres pris en compte sont :

➤ **le volume du contenant utilisé, d'où l'importance de sortir son contenant plein !**

- le bac : 120L, 180L, 240L, 360L ou 770L
- la trappe de la borne enterrée ou semi-enterrée : 50L ou 100L
- les sacs rouges post-payés : 30L, 50L ou 100L

➤ **le nombre de présentations**

- la levée du bac (comptabilisée avec la puce intégrée)
- l'ouverture de la trappe de la borne (comptabilisée avec le badge)
- le retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs)



Un prix au litre, fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM, est appliqué et permet de calculer la part incitative.

Le montant de la part incitative est le produit du tarif voté (en 2022 = 0,0231€) par le volume collecté (de l'année précédente).

Comment est calculée la cotisation ? Exemple :

⇒ La **part fixe** est calculée en fonction de la **base imposable** de la maison ou de l'appartement :

- $3254 * 4,16\%$ (taux 2022 sur une commune urbaine pour cet exemple) = 135,36€

⇒ La **part incitative** est calculée en fonction de la **production réelle** des déchets de l'année précédente (2021 pour cet exemple) soit 25€ qui correspondent à 6 sorties d'un bac 180L

- $6 \text{ sorties} * 180L * 0,0231\text{€/litre (prix 2022)} = 24,95\text{€ arrondi à } 25\text{€}$

⇒ **Montant total** : $135,36\text{€} + 25\text{€} = 160,36\text{€}$ arrondi à 160€

	Commune	Syndicat de communes	Inter. communale	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GENAPI	Total des cotisations		
Propriétés bâties	Taux 2021	%	%	%	%	%	%		
	Taux 2022	%	%	%	4,16 %	%	%		
	Adresse								
	Base	3254	Base imposable	3254	3254				
	Cotisation				180				
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2021					180				
Cotisation 2022									
Variation *	%	%	%	%	%	%			
Propriétés non bâties		Commune	Syndicat de communes	Inter. communale	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chemin de d'agriculture	Taxe GENAPI	Total des cotisations
	Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%	%
	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	%
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2021								
	Cotisation 2022								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	%
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forainier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel		
Base collectivité						Droit fixe			
La taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 25€				Frais de gestion de la fiscalité directe locale		Dégrevement Habitation principale			
						Dégrevement JA État			
						Dégrevement JA Collectivité			
Références administratives :						Montant de votre impôt			

SIVOM d'Ayen

Tariq OUFASKA, **conseiller numérique** au SIVOM d'Ayen, se propose de présenter son activité auprès des habitants de Saint-Robert.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà participer aux ateliers programmés dans les villages alentours (Ayen, Saint-Cyr-la-Roche, Vars, Yssandon : voir programme ci-dessous). Les ateliers ont lieu **dans les mairies des villages** cités, sur inscription au **05 55 25 10 22**

ATELIER SIVOM

LUNDI	st-cyr-la-roche	De 14h00 à 16h00	Atelier informatique : Initiation à l'utilisation de l'ordinateur
MERCREDI	Ayen	De 14h00 à 16h00	Atelier pour apprendre à utiliser le téléphone et la tablette.
JEUDI	VARS	De 14h00 à 16h00	Atelier informatique : Initiation à l'utilisation de l'ordinateur
VENDREDI	Yssandon	De 09h00 à 11h00	Atelier pour apprendre à utiliser le téléphone et la tablette.
VENDREDI	Ayen	De 14h00 à 16h00	Atelier informatique : Initiation à l'utilisation de l'ordinateur

LE PROGRAMME DU CONSEILLER NUMERIQUE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Préparation des cours et support et accompagnement individuel	Atelier informatique st-cyr-la-roche
MARDI	Préparation des cours et support et accompagnement individuel	Préparation des cours et support et accompagnement individuel
MERCREDI	Préparation des cours et support et accompagnement individuel	Atelier informatique AYEN
JEUDI	Préparation des cours et support et accompagnement individuel	Atelier informatique VARS
VENDREDI	Atelier informatique Yssandon	Atelier informatique AYEN

Découvrir les administrations - La préfecture et la sous-préfecture

La préfecture est implantée à Tulle, chef-lieu de la Corrèze. Les sous-préfectures sont situées à Brive et Ussel, chefs-lieux d'arrondissement. Quels sont leurs rôles respectifs ?

Les missions du préfet et des services de la préfecture

Le préfet est le seul haut fonctionnaire dont les compétences ont une base constitutionnelle (article 72 de la Constitution de 1958). Il est nommé par décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres sur proposition du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur. L'actuel préfet de la Corrèze est M. Etienne DESPLANQUES.

Ses cinq principales missions sont :

1/ La permanence de l'État et la sécurité des citoyens : le préfet de département est le représentant de l'État. Il est dépositaire de l'ordre public et responsable de la direction des opérations de secours. Il joue un rôle essentiel dans la gestion des conflits, tensions et crises de toute sorte.

2/ La citoyenneté, la réglementation et la garantie des libertés publiques : les services préfectoraux assurent l'organisation des opérations électorales dans le département, en liaison avec les mairies. Ils sont également chargés de :

- la délivrance des titres d'identité
- l'application des règles d'entrée et de séjour des étrangers
- l'application des règles de circulation et de sécurité routières
- différentes procédures d'autorisation et des enquêtes publiques à l'initiative de l'État.

3/ Le contrôle administratif des collectivités locales et des organismes publics : cette mission inclut à la fois le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire de leurs propres actes. Elle s'applique aussi aux organismes publics d'intérêt général et percevant des ressources publiques ou parafiscales : établissements d'enseignement, organismes de logements sociaux, hôpitaux, etc.

4/ La conduite et la cohérence des actions de l'État : le préfet a la charge des intérêts nationaux. Il représente le Premier ministre et chacun des ministres. A ce titre, sous l'autorité et l'impulsion du préfet, la préfecture assure l'explication, la coordination et la mise en cohérence à l'échelon territorial des politiques interministérielles associant les différents services déconcentrés de l'État dans le Département.

5/ La rationalisation de la gestion des ressources et des moyens de l'État

- gestion de moyens propres à la préfecture
- gestion des enveloppes financières réparties à l'échelon régional ou départemental
- organisation des actions communes à l'ensemble des services déconcentrés de l'État, notamment en matière de patrimoine immobilier, de recrutement, de formation et d'action sociale.



Les missions du sous-préfet et des services de la sous-préfecture

Le sous-préfet est nommé par décret du Président de la République, sur proposition du Premier ministre et du ministre de l'intérieur. L'actuel sous-préfet de Brive est M. Jacques RANCHÈRE.

La sous-préfecture est le siège de l'administration de l'État au niveau infra-départemental. Il s'agit du cadre territorial de l'animation du développement local et de l'action administrative de proximité. C'est l'administration au plus près des citoyens et usagers.

Le sous-préfet est le délégué du préfet dans l'arrondissement. Il assiste ce dernier dans la représentation territoriale de l'État. Il veille au respect des lois et règlements et concourt au maintien de l'ordre public et à la sécurité des populations. Il anime les services de l'État dans la mise en œuvre des politiques interministérielles infra-départementale, joue un rôle de conseil auprès des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics et participe au contrôle de légalité des actes de ceux-ci.

Le sous-préfet peut se voir confier, par le préfet de département ou par le préfet de région, une mission particulière, temporaire ou permanente, le cas échéant hors de l'arrondissement, mais sur un sujet touchant particulièrement le département.



Vos démarches administratives

La plupart des démarches administratives qui relevaient de la préfecture ou de la sous-préfecture sont désormais dématérialisées via le site Internet www.ants.gouv.fr (passeport, carte d'identité, carte grise ou permis de conduire). Pour les papiers d'identité, vous devrez dans un second temps vous présenter en mairie.

Si vous ne disposez pas de moyens informatiques, un point numérique est disponible, en libre accès, à la sous-préfecture de Brive pour effectuer en ligne vos démarches. Un agent d'accueil est présent pour vous guider. Pensez également à la maison France Service d'Ayen, qui peut vous assister dans vos démarches.

Préfecture de la Corrèze : 1 rue Souham, 19012 Tulle Cedex. Standard : 05 55 20 55 20.

Sous-préfecture de Brive : Bd Jules Ferry, BP 60365, 19108 Brive-La-Gaillarde Cedex. Standard : 05 55 20 55 20.

TOURISME ET PATRIMOINE

Les Plus Beaux Villages de France



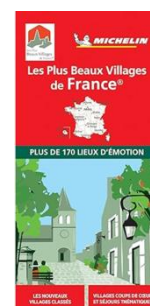
Le congrès annuel de l'association des « Plus Beaux Villages de France » (PBVF) s'est déroulé du 31 Mars au 2 Avril 2023 non loin de Saint-Robert, à Domme, en Dordogne. Ce fut l'occasion de dresser le bilan de l'année 2022 marquée par le 40ème anniversaire du label. Parmi les temps forts de cette année commémorative, on peut citer l'exposition photographique au Jardin du Luxembourg à Paris, de mars à juillet 2022.

Conscient de l'enjeu écologique auquel le tourisme ne peut échapper, deux sujets d'actualité ont fait l'objet des ateliers techniques : « Mobilités douces et slow tourisme » et « Énergies renouvelables et transition énergétique ». Philippe LAGARDE, maire des Eyzies et Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, a notamment présenté les différentes actions du territoire en faveur du tourisme à vélo.

À l'occasion du congrès de Domme, Alain DI STEFANO, Président des PBVF, et Célia VEROT, Directrice générale de la Fondation du Patrimoine, ont signé un accord de convention, qui permettra notamment de mieux faire connaître les aides à la restauration du bâti privé par la Fondation du Patrimoine.

L'année 2023 a également été marquée par la préparation d'une prochaine édition du guide des PBVF, sous forme de fiches plus concises et plus homogènes. Une nouvelle carte Michelin est également disponible, en version papier et en version numérique. Outre les 172 villages classés positionnés sur le fond cartographique officiel de la France, la nouvelle carte routière et touristique du label propose des idées de découvertes thématiques, de séjours ou de circuits qui renvoient, via un QR-Code, aux contenus développés sur le site Internet du réseau. Elle est disponible depuis le 10 mars 2023 - Prix 7,50€

Enfin, 2023 a vu l'entrée de deux petits nouveaux parmi les villages labellisés : Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne) et de Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales).



Le Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoises



Créé en 1985, le label « Ville ou Pays d'Art et d'Histoire » est attribué par le Ministre de la Culture aux communes ou groupements de communes qui s'engagent à sensibiliser les habitants et visiteurs à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. À ce jour, le réseau national compte 71 pays (PAH) et 119 villes d'art et d'histoire.

Le label « PAH Vézère-Ardoise » a été attribué en 2001 et renouvelé en 2013. Il regroupe 47 communes de l'ouest corrézien. Son équipe est installée au Manoir des Tours, à Allasac. Toute l'année, elle propose des animations : visites guidées ou contées, ateliers, spectacles, etc. Ces animations, alliant découverte et émerveillement, s'adressent à tous les publics et notamment aux scolaires.

Les actions du PAH à Saint-Robert en 2023

- Durant l'année : visites de groupes en partenariat avec Corrèze tourisme. Elles ont permis à plus de 120 personnes de découvrir l'histoire, le patrimoine et l'environnement de Saint-Robert.
- Mardi 18 juillet : visite guidée des églises de Saint-Robert, de Lascaux et de Segonzac, proposée par Mme Agathe Châtellier, médiatrice culturelle au PAH. Cette visite a permis de faire découvrir l'histoire, l'architecture et les décors sculptés de ces édifices datant de l'époque romane.
- Du 18 septembre au 2 octobre : exposition « Laissez-vous conter la révolution de l'eau » à la salle André Rousseau. Cette expo itinérante retrace l'histoire du patrimoine hydraulique et industriel du territoire : les moulins, les forges, les filatures, l'hydro-électricité... depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours.
- Le Pays d'art et d'histoire a participé à la réalisation de panneaux présentant le tournage de la série « Des grives aux loups » en 1983 à Saint-Robert. Ces panneaux sont visibles à l'arrière de la salle André Rousseau. Depuis la fin d'année, plusieurs livrets de découverte du patrimoine édités par le Pays d'art et d'histoire sont en vente au Café perché. Ils racontent l'histoire de l'activité ardoisière, de la vigne, de l'art sacré ou encore du train à l'ouest de la Corrèze dont Saint-Robert fait partie.

Pour plus d'informations sur le PAH Vézère-Ardoise : www.vezereardoise.fr



FOCUS SUR « LES ALLUMÉS »

Depuis 2022, le PAH Vézère-Ardoise organise des fêtes des lumières participatives, intitulées « Les allumés ». Imaginées et créées par les animateurs, artistes et bénévoles, des installations artistiques prennent place dans les rues du bourg, mises en valeur par un éclairage magique. La version de Juillac en 2022 a rassemblé 1500 spectateurs et celle d'Ussac en 2023, en a attiré 3500. La troisième édition se déroulera le vendredi 26 et le samedi 27 janvier 2024 à Chanteix.

Nouveauté à Saint-Robert : le Patrimoine Templier et Hospitalier



Les templiers étaient des moines-chevaliers qui, à partir de 1129, accompagnèrent et protégèrent les pèlerins de Jérusalem. Pour financer cette mission, leur ordre constitua un réseau de commanderies (monastères) et possessions diverses. Pour des raisons complexes, l'ordre fut dissout en 1312 après un procès en hérésie. De nombreux templiers furent chassés de France ou exécutés. Leurs biens furent confisqués et donnés aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ordre fondé à la fin du XIe siècle, et qui deviendra plus tard l'ordre de Malte.

M. Marc-Olivier Agnès, architecte spécialisé en valorisation du patrimoine et chargé de mission à Brive Tourisme, a développé un projet visant à mettre en valeur le patrimoine des templiers et hospitaliers. Il a pu ainsi identifier de nombreux sites le long de la Vézère, en Corrèze et Dordogne.

Les offices du tourisme du territoire concerné proposent une valorisation de ce patrimoine à travers un réseau de quatorze sites, incluant églises, commanderies, fontaines sacrées, granges, croix et vestiges divers. Saint-Robert a la chance de faire partie de ce réseau, en raison de la **présence, à Saint-Maurice, d'une ancienne commanderie des hospitaliers**. Outre la fontaine miraculeuse, qui en faisait partie, on peut encore en voir les vestiges dans les murs d'une maison particulière.

Ce patrimoine hospitalier sera mis en valeur sous la forme d'un panneau explicatif, qui sera implanté au printemps prochain dans le jardin Philippe Ranoux, face au panorama d'où l'on voit Saint-Maurice. Des dépliants, fournis par Brive Tourisme, seront également mis à disposition du public.



Le label « Village Fleuri »

Sous l'impulsion du département et de l'association des Plus beaux villages de France, Saint-Robert postule, depuis le printemps 2023, à ce précieux label. Une première visite de présélection a eu lieu fin Juin, en présence de M. Cédric Bach, animateur du projet auprès du Conseil Départemental de la Corrèze, et de quatre membres du jury départemental des "Villes et villages fleuris". Le 30 septembre, Sylvie Hampikian, deuxième adjointe, et Laetitia Mauri, conseillère municipale, ont à nouveau accueilli le jury départemental, composé de Mme Marie-Laure Vignal, conseillère départementale et présidente du jury, de M. Bach, ainsi que d'une dizaine d'élus et professionnels des espaces verts. Cette seconde visite fut appréciée, puisque le 14 Novembre, à Sainte-Féréole, Saint-Robert s'est vu décerner le **quatrième prix** des villages corréziens de moins de 500 habitants postulant au label. À cette occasion, un chèque de 300 euros a été remis à la commune, somme qui sera bien entendu investie dans le fleurissement. Les prochaines étapes nous conduiront à passer devant un jury régional pour obtenir le label « une fleur » ! Mais attention, même s'il semble démarrer sous de bons auspices, le processus de labellisation peut s'étaler plusieurs années. En encourageant ses communes à postuler au label des "Villes et villages fleuris", le département de la Corrèze se fait l'écho de la campagne nationale du « Comité National pour le Fleurissement de la France ». Désormais, les critères du label (plus de 60) ne sont plus centrés sur le caractère esthétique de parterres débordants de fleurs, mais tiennent davantage compte de l'aménagement urbain, de la qualité des espaces verts, du respect de l'environnement et des démarches en faveur de la biodiversité. Ainsi, la commune a reçu les encouragements du jury pour son choix d'un fleurissement naturel, durable et frugal en eau. La municipalité de Saint-Robert remercie les habitants, qui contribuent largement à embellir le village en fleurissant les maisons, les fenêtres, les jardins privés. Merci également à ceux qui se sont engagés davantage, soit en participant activement aux plantations ou à l'arrosage des parterres, soit en offrant des plants. Si vous souhaitez vous aussi participer, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie ou de Sylvie Hampikian (sylvie.hln19@gmail.com, 06 33 82 24 27).



La Fondation du Patrimoine



Déjà présentée dans le bulletin municipal de 2022, la Fondation du patrimoine est une institution reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité, le plus souvent non protégé par l'État au titre des monuments historiques. Ce que l'on appelle communément, et de façon non péjorative « le petit patrimoine ».

Pour mémoire, la fondation dispose de deux leviers d'actions : le premier, au profit des collectivités locales et associations, est l'organisation de collectes de dons afin de compléter le financement d'un projet de restauration ; le second est le label. Il s'adresse aux particuliers, propriétaires privés, et permet de bénéficier d'une déduction fiscale et/ou d'une subvention lors de travaux de sauvegarde et de restauration d'un édifice bâti non protégé au titre des MH. A Saint-Robert, dans le vieux bourg, l'utilisation du label pour un particulier désirant effectuer des travaux extérieurs visibles de la rue est particulièrement pertinente : au-delà de l'avantage de déduction fiscale, le demandeur va bénéficier d'une prescription de la fondation, établie en concertation avec l'architecte des bâtiments de France. Il sera ainsi sûr de la validité de son projet au plan administratif, mais aussi en termes de qualité et de respect de l'environnement architectural (cette démarche n'excluant cependant pas le dépôt d'une demande de travaux auprès de la commune).



Lors de l'année écoulée, plusieurs dossiers de label ont été clos et d'autres ouverts, participant ainsi à l'embellissement du village. Nous ne pouvons que souhaiter que cela se poursuive. Pour la commune comme pour les particuliers, la fondation est un facilitateur présentant l'intérêt d'être un interlocuteur privilégié auprès de l'architecte des Bâtiments de France (ABF). Récemment l'association s'est doté d'un portail en ligne : www.portailpatrimoine.fr

Pour plus d'information, contactez votre délégué local : Lionel Chauprade – 06 50 53 61 97

Les gites de Saint-Robert

Si vous notez des erreurs, des oublis, ou si vous souhaitez figurer sur ces pages, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Les gites de France

Réservation sur www.gites-de-france.com et au 05 55 27 38 38

Lundi au vendredi 8h30/12h30 et 13h30/18 h



Référence : 19G3156 Gite 2 épis – 5 personnes

Référence : 19G3163 Gite 2 épis – 4 personnes

Réservation directe propriétaire → Monsieur DUMEYNIÉ, Tel. : 05 55 25 15 16 ou 06 76 10 40 29

Référence : 19G3162 Gite 2 épis – 4 personnes

Référence : 19G3164 Gite 3 épis – 2 personnes

Réservation directe propriétaire → Monsieur MAZY, Tel. : 06 88 45 92 28 ou 06 83 50 70 69

Référence : 19G3160 Gite 3 épis - 2 personnes

Réservation directe propriétaire → Madame COURNIL, Tel. : 05 55 25 16 72 ou 06 09 34 66 70

Référence : 19G3214 Gîte La Maison de Turenne 4 épis

Réservation propriétaire → Charlotte CLEMENS, Tel. : 09 50 36 50 40 ou 06 32 90 39 70

www.lamaisondeturenne.com

Les autres gites et hébergements

Gîte M. SEGUIN - 2 personnes

Référence de l'annonce : 91830254 sur le site de réservation Amivac (amivac.com)

Réservation directe propriétaire → Tél. : 06 10 44 41 03

Gîte de Mme DUCHEYRON - 6 personnes. → Tél. : 06 48 39 91 74.



HISTOIRE DU VILLAGE

Les camps de vacances de sœur Marie-Andrée Rousseau

Septembre 1967-Vacances de printemps 1968



Venue à Saint-Robert pour assister au spectacle « Des grives aux loups » du 15 Septembre, Madame Micheline Durand, qui réside actuellement à Moulins, s'est souvenue des camps de vacances auxquels elle avait participé à Saint-Robert, dans son adolescence, à la fin des années 60.

Les jeunes filles venaient principalement de l'école La Tour à Paris (16^e arrondissement). Micheline, en revanche, y avait été conviée car elle connaissait des membres de la famille Rousseau. Les jeunes participantes étaient hébergées au « vieux logis » (Impasse Bosche). Le camp était encadré par sœur Marie-Andrée et sa condisciple, sœur Marie-Pierre, ainsi que par un abbé venu de Paris.

Il s'agissait bien entendu d'un camp à vocation religieuse et les participantes effectuaient notamment un chemin de croix dans les côteaux de Saint-Robert. Mais les distractions étaient aussi au rendez-vous, avec des sorties, des jeux collectifs, des activités diverses. Les jeunes du village étaient invités à y participer et nombre d'entre eux s'en souviennent encore. Sous la houlette de sœur Marie-Andrée, la joyeuse troupe préparait notamment des représentations théâtrales en costumes, visant à reconstituer des tableaux historiques. Micheline Durand se souvient notamment d'une scène de décapitation (avec truquage !). Les saynètes furent jouées devant la population du village.

Ce fut pour Micheline un séjour inoubliable, qui lui a laissé des amitiés durables et un réel attachement à notre village. Merci à elle d'avoir partagé ses souvenirs et les photos de ces jours heureux.



Pause musicale



Le jeu du bêret



Escapade à Hautefort



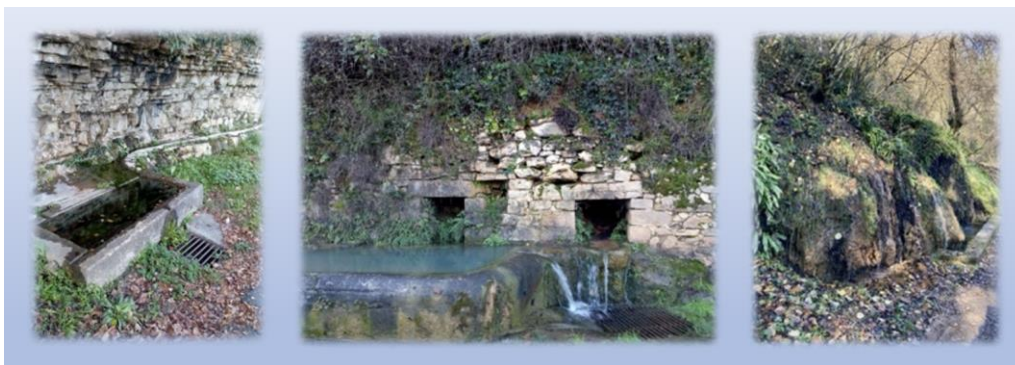
Un repas au « vœux logis »



Devant la croix de la place, avec les jeunes du village

DOSSIER SPÉCIAL - L'EAU À SAINT-ROBERT

Saint-Robert est situé dans le « bassin hydrographique Adour-Garonne ». Même si le village dut longtemps sa notoriété à la fontaine miraculeuse de Saint-Maurice, l'eau y a toujours été une ressource rare. Aujourd'hui le problème de l'alimentation en eau des foyers est résolu, mais il convient désormais de participer aux efforts collectifs pour gérer au mieux ce bien précieux.



Les sources du Triadour, des Tuffets et de Mazieras

Histoire de l'adduction d'eau à Saint-Robert

L'eau, une denrée rare à Saint-Robert

Du fait de sa situation géographique, le village de Saint-Robert connut, durant des siècles, des difficultés pour s'alimenter en eau. Situé au sommet d'une butte calcaire, il n'est traversé par aucun cours d'eau et ne possède pas de source : elles sont situées plus bas sur le coteau. Les habitants utilisèrent donc principalement des citernes. Situées sous les maisons ou dans les jardins, elles servaient à récupérer l'eau de pluie et à la stocker. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, les Saint-Robertois utilisaient également l'eau des sources des Tuffets et de Touron, qu'ils devaient remonter jusqu'à leurs maisons.

Dès 1904, la municipalité de Saint-Robert envisagea d'établir un réseau d'eau potable dans le bourg. Mais en 1930, le maire, Jacques Ranoux, constatait que ses administrés devaient encore, « comme au Moyen-Âge », se soumettre à la corvée d'eau et parcourir au moins 1,5 km pour se ravitailler.

La station de pompage de Touron

Plusieurs sources aux alentours du village furent examinées afin de déterminer si l'eau y était propre à la consommation humaine. La source des Tuffets, à côté de laquelle le lavoir existait déjà, était polluée par les eaux du bourg. Les sources de Malaval et celle de Maziéras, toutes deux situées à proximité d'exploitations agricoles, étaient également contaminées. Seule la source de Touron, située en aval à environ 500 m du bourg, fut déclarée potable par les analyses de 1929. En dépit d'un débit jugé trop faible (4 L/min contre 19L/min nécessaires), c'est donc elle qui fut choisie. Mais sa situation, en contrebas du village, impliquait de faire remonter l'eau pour pouvoir ensuite la redistribuer. Il fut donc prévu que les eaux captées seraient stockées dans un premier réservoir, puis aspirées et refoulées, grâce à deux électropompes, vers le réservoir de distribution, d'une capacité de 60 m³. L'eau serait ensuite répartie entre les différentes bornes-fontaines installées dans le bourg.



Le réservoir.



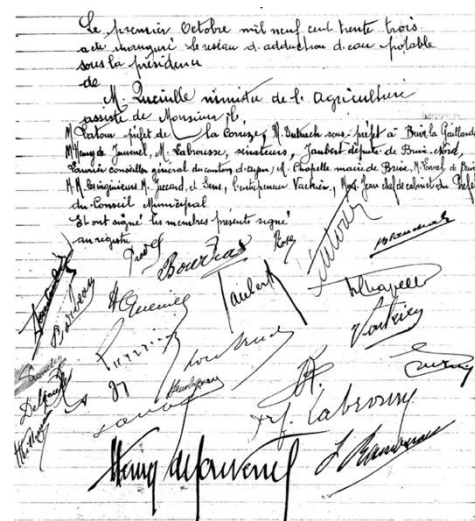
Un filtre



Deux pompes ou fontaines à eau



Les travaux débutent en 1931. La commune préempte sur les terrains concernés par le passage des conduites. Les propriétaires sont indemnisés. Comme la source de Touron disposait déjà d'un petit bassin maçonné, celui-ci est détruit afin de creuser une tranchée d'évacuation et de limiter les pertes en eau. Une fois la station construite, les deux électropompes sont reliées en 1932 au réseau électrique. L'ensemble est inauguré le 1er octobre 1933 par M. Henri Queuille, ministre de l'agriculture, en présence de M. Henri de Jouvenel (sénateur de la Corrèze, époux de l'écrivaine Colette), de nombreuses personnalités politiques locales et de M. Henri Vackier, l'entrepreneur qui a laissé ses initiales « VH » sur les portes des édifices de la station !



Une eau à prix d'or

Bien que subventionné en partie par l'État, le coût des travaux est très élevé. En effet, dès 1930, on note que ce projet est le plus cher présenté en Corrèze, ramené au nombre d'habitants concernés. Le Ministère de l'agriculture préconise une dépense ne dépassant pas 50 Francs par tête. À Saint-Robert, le coût de l'usine élévatoire s'établit à 295 000 Francs pour 323 habitants dans le bourg : cela correspond à une dépense de 913 Francs par tête, soit 18 fois plus que le montant normalement admis !

Texte : Agathe Châtelier (*Pays d'Art et Histoire Vézère-Ardoise*) et Sylvie Hampikian.

D'après les recherches réalisées par Olivier Desmaison.

Le réseau actuel

La station de pompage de Touron a fonctionné jusqu'aux années 1960. C'est M. Henri Séguy, également garde-champêtre, qui était chargé de veiller au bon fonctionnement de ce coûteux équipement.

Saint-Robert fut ensuite raccordé au réseau d'adduction du Syndicat des eaux de l'Yssandonnais, basé à Ayen, jusqu'en 2013. À cette date, la compétence fut transférée à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB). Celle-ci a délégué la distribution de l'eau à la SAUR jusqu'en 2021, puis l'a transféré à SUEZ Brive qui officie actuellement.

Le réseau de la CABB est constitué de 1900 km de canalisations, 8 usines de traitement des eaux et 97 réservoirs de stockage (cuves enterrées ou châteaux d'eau), représentant environ 57 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de 38 millions de bouteilles d'1,5 L.

Pour le captage, 70% des ressources proviennent d'eaux de surface (sources, barrage de la Couze, Vézère, etc.) et 30% d'eaux souterraines. Une fois prélevées, ces eaux brutes sont acheminées via les canalisations, jusqu'à l'usine de potabilisation d'Agudour (commune de Voutezac). L'eau rendue potable est ensuite stockée et contrôlée avant d'être distribuée au robinet des habitants.

Le défi imposé par la CABB à son prestataire SUEZ, est de réduire de 21 % la quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel d'ici 2028. Cette démarche est une première en France.

Une eau sous surveillance

Le centre de pilotage PIV'EAU, basé à Brive, est doté d'outils d'analyse de données ainsi que 180 capteurs de dernière génération et bénéficie d'agents qui parcourent le terrain. Cela permet de suivre en temps réel les performances du service, la qualité de l'eau distribuée, le remplissage des réservoirs, la détection et la réparation des fuites.

Une autre mission du centre PIV'EAU est d'assurer une permanence téléphonique d'urgence pour les clients-consommateurs. En fonction de la nature du problème, le centre PIV'EAU peut déclencher le service d'astreinte pour une intervention immédiate. Une équipe est mobilisable 24h/24 pour garantir la continuité du service public de l'eau. Tel : 05 67 80 67 69.

La qualité de l'eau à Saint-Robert

Si vous souhaitez vérifier la qualité de l'eau qui arrive chez vous, vous pouvez accéder aux résultats du dernier contrôle réalisé dans la commune ou sur le réseau local. Rendez-vous sur le site du Ministère de la Santé, à l'adresse suivante : sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau

Cliquez sur la région Nouvelle Aquitaine, puis saisissez le département (Corrèze), la commune (Saint-Robert). Cliquez ensuite sur « rechercher », le bulletin d'analyse apparaîtra en bas de page.

Date du prélèvement	14/11/2023 13h25
Commune de prélèvement	VOUTEZAC
Installation	AGUDOUR
Service public de distribution	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE
Responsable de distribution	SUEZ BRIVE
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	44 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	13 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	14,1 °C	≥ et ≤ °C	≥ et ≤ 25 °C
Coloration	<5,0 mg(Pl)/L		≤ 15 mg(Pl)/L
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Changement anormal		
Saveur (qualitatif)	Changement anormal		
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,3 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	0,40 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total *	0,50 mg(Cl ₂)/L		
pH	7,9 unité pH		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
Conductivité à 25°C	252 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Aluminium total µg/l	20 µg/L		≤ 200 µg/L

* Analyse réalisée sur le terrain

Économiser l'eau à la maison et au jardin

L'eau est une ressource indispensable à notre santé, nos écosystèmes et notre économie. Or, les épisodes de sécheresse et canicule, comme celui historique de l'été 2022, mais également de septembre 2023, menacent les réserves dont nous disposons. Même la saison pluvieuse que nous connaissons actuellement ne doit pas nous le faire oublier !

Pour protéger collectivement notre ressource en eau, le président de la République a présenté, le 30 mars 2023, le plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau. Il s'articule autour de trois axes :

- 1/ Organiser la sobriété des usages,
- 2/ Optimiser la disponibilité de la ressource,
- 3/ Préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels.

Certes, l'Agriculture et l'industrie sont les plus gros consommateurs d'eau, néanmoins c'est au niveau du premier axe (sobriété des usages) que chacun de nous peut jouer un rôle. Aussi, le gouvernement a-t-il lancé, en juin 2023, la campagne « Chaque geste compte, préservons nos ressources », qui vise à réduire de 50% la consommation d'eau du robinet. Cette campagne met en avant six gestes faciles à mettre en œuvre par les particuliers au quotidien.

À la maison

- **Installer un « mousseur »** sur chaque robinet : en mélangeant de l'air avec l'eau, le mousseur (embout en inox muni d'un fin grillage) réduit le débit, mais pas la pression. On en trouve dans les magasins de bricolage et les quincailleries.
- **Vérifier et réparer les fuites** : cela peut faire économiser jusqu'à 100 L d'eau par jour.
- **Prendre des douches de 5 à 6 minutes**, plutôt que des douches prolongées ou des bains. L'économie peut être estimée à 110 L d'eau par toilette. Et si l'on recourt au gant de toilette et au lavabo, l'économie est encore plus significative.

Un petit geste oublié par la campagne

Il consiste à ne pas laisser couler l'eau du robinet « pour rien ». Par exemple : couper l'eau pendant qu'on se savonne les mains ou qu'on se brosse les dents ; nettoyer à sec la terre des légumes avant de les passer sous le robinet ; éviter de laver à l'eau courante la petite vaisselle, etc.

Au jardin

- **Installer un récupérateur d'eau de pluie** : cela permet de réutiliser l'eau de pluie qui tombe des gouttières. Chaque litre stocké, c'est un litre d'eau économisé. Mais attention, il est préférable de choisir un réservoir fermé pour éviter la prolifération des moustiques. Bien sûr, à Saint-Robert, on n'a pas attendu ces recommandations pour créer des citernes jouant ce rôle !



- **Installer un arrosage goutte à goutte** : cela permet d'acheminer l'eau directement aux racines et évite son évaporation. On arrose moins, mais on arrose mieux. Le paillage des pieds retarde également l'assèchement des sols. Combiné à un goutte à goutte, les plantes profitent au mieux de l'eau qui leur est apportée.

- **Choisir des plantes peu gourmandes en eau** : optez pour des plantes résistantes à la sécheresse. La campagne recommande notamment lavande, romarin, plantes grasses ou cactus, mais la liste est beaucoup plus vaste (voir dossier « Des plantes pour Saint-Robert », disponible début 2024 sur le site de la commune ou sur demande à l'adresse mail de la mairie ou de Sylvie Hampikian).

Les arrêtés de restriction d'eau

Les périodes de sécheresse sont de plus en plus fréquentes (cette année 2023, ce fut notamment le cas en septembre). Cette situation résulte d'un manque de pluie, généralement combiné à de fortes chaleurs, mais peut aussi être aggravée par une utilisation trop intensive de l'eau disponible. Par conséquent, quand une sécheresse survient, des restrictions d'usage de l'eau peuvent être décidées par les préfets de département. La préfecture adresse un exemplaire de l'arrêté à la mairie de la commune, qui en informe les habitants par voie d'affichage et par courrier électronique. Généralement, la presse régionale relaie aussi cette information.



Quatre niveaux de gestion peuvent être mis en place : **vigilance, alerte, alerte renforcée, crise**. Les mesures concernent principalement les industries, les centrales de production d'énergie, le BTP, les agriculteurs, les stations de lavage de véhicule, les piscines publiques, les terrains de sport, espaces verts, fontaines publiques, etc.

Pour les particuliers, les principales mesures concernent le lavage des véhicules à domicile et le nettoyage des façades et sols avec un appareil haute-pression (« karcher »), qui sont interdits dès le niveau « alerte », de même que le remplissage des piscines privées (sauf en cas d'impératif technique ou sanitaire). L'arrosage des jardins n'est jamais interdit, mais il peut être limité à certaines tranches horaires : interdit entre 11 h et 18 h en cas d'alerte, entre 9 h et 20 h en cas d'alerte renforcée ou de crise. Mais c'est au particulier de veiller à ne pas en abuser (voir conseils de la campagne « Chaque geste compte »).

Quel que soit le niveau d'alerte, il n'y a jamais de limitation de l'alimentation en eau potable des populations, sauf en cas d'arrêté municipal spécifique.

En période de sécheresse, si vous pensez ne pas avoir reçu l'information d'un éventuel arrêté, vous pouvez consulter le site gouvernemental **Propluvia** : propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic. Cliquez sur l'onglet recherche puis, dans la fenêtre de dialogue, saisissez « 19310 », puis sélectionnez Saint-Robert dans la liste défilante.

Et si l'on (re)découvrait l'Elle



L'Elle au niveau du viaduc de l'A89

Gérer l'eau, c'est aussi préserver la qualité des rivières et apprécier leur présence. Certes Saint-Robert en est dépourvu, mais lorsque nous regardons notre beau panorama, n'oublions pas qu'au milieu coule une rivière ! Les anciens la connaissaient bien, pour aller y pêcher la truite.

Cet affluent de la Vézère, qui répond au joli nom de « Elle », jouxte en effet les limites de notre commune. « Elle » prend sa source à 285 m d'altitude, sur les hauteurs d'Ayen, puis poursuit son cours vers Louignac, Villac et Terrasson. « Elle » reçoit les eaux de trois ruisseaux : le Mamouret, le ruisseau de Cussac et le Ribeyrol. « Elle » traverse des gorges abruptes, qu'enjambe le viaduc de l'A89, avant de rejoindre la Vézère à 82 m d'altitude, au lieu-dit Charpenet, sur la commune de Terrasson.

La gestion de la Vézère et de ses affluents relève du SIAV (Syndicat mixte pour l'aménagement de la Vézère), auquel les 48 communes de la CABB ont adhéré en 2017. Espérons qu'un nettoyage des rives de l'Elle soit envisagé, afin que la rivière devienne à nouveau visible.

Et pour terminer, un petit verre d'eau de Saint-Maurice

S'il est une eau fameuse dans notre commune, c'est bien celle de la fontaine de Saint-Maurice. Voici ce qu'en dit M. Debert de la Crousille, maire d'Ayen en 1820 :

« À côté de son église délabrée, il est une fontaine fameuse, qui n'est pas précisément celle de Jouvence, car le liquide qu'elle donne a un effet absolument contraire ; il permet de vieillir. On appelle cette eau, dans le langage du pays, l'*aïgo de sain Mouséré*. Quand un enfant à la mamelle devient étique, qu'il a la peau desséchée et rugueuse, on dit qu'il a le mal de Saint-Maurice. Le remède qu'il lui faut est connu dans tout le département, et même plus loin. On apporte l'enfant, lorsqu'il peut supporter le voyage, ou bien on envoie prendre du merveilleux liquide. »

Dans les années 1950, des trains étaient spécialement affrétés pour que les pèlerins puissent se rendre de la gare de Brive à celle de Segonzac-Saint-Robert. Le rituel consistait à laver l'enfant malade avec l'eau de la fontaine, puis à laisser sur place, les vêtements de celui-ci, afin que le miracle opère. Aujourd'hui, les ablutions à la fontaine Saint-Maurice ne sont plus pratiquées, mais une cérémonie religieuse y a toujours lieu, avant la messe, chaque 15 aout, jour de la fête du village.



VENEZ PARTICIPER À LA FRESQUE DE L'EAU À SAINT-ROBERT

Le SIAV propose des animations pour sensibiliser à l'eau à l'ensemble des communes, notamment par le biais d'un jeu collaboratif et récréatif, permettant de mieux comprendre les enjeux sur l'eau.

Venez construire « la fresque de l'eau » de Saint-Robert **le 23 janvier à 14 h, à la mairie**, en vous inscrivant au préalable par téléphone ou sur place. Jusqu'à huit personnes peuvent participer et quelques places sont encore disponibles. Le coût de la participation à la fresque est de 3 euros par personne, qui sont reversés à l'association Eau'Dyssée.

Pour en savoir plus : www.eaudyssee.org

LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS SAINT-ROBERTOIS

Saint-Robert est riche de ses associations, clubs et actions de bénévolat. Elles sont l'un des piliers du dynamisme de notre village, et cela grâce aux bénévoles qui les font vivre. Un grand merci à tous.

Association des Amis de Saint-Robert

Après les festivités du 50ème anniversaire, en 2022, le Festival a entamé avec succès une nouvelle décennie. Une fois encore, le public a été nombreux à venir dans le cœur de notre village pour profiter de moments artistiques de grande envergure. Près de 1300 personnes ont ainsi participé aux six concerts qui étaient programmés et à l'exposition qui les accompagnait. En parallèle de cette belle saison, notre café littéraire mensuel a poursuivi lui aussi avec succès son chemin, devenant un rendez-vous convivial pour les Saint-Robertois et leurs amis.

Mais cette saison 2023 a aussi été l'occasion de finaliser un magnifique projet commencé en 2022 avec l'achat de « La Sentinelle », ce bronze monumental de Romain Tiercin dont l'acquisition a pu être réalisée en 10 mois grâce à notre association, la fondation Groupe Crédit Agricole et les nombreux dons de festivaliers et d'habitants de Saint-Robert. Il restait à installer la statue sur un socle digne d'elle, afin qu'elle s'expose sur fond de panorama. Je remercie à ce titre l'entreprise Pascarel & fils qui a réalisé gracieusement ce socle, donnant ainsi toute sa mesure à l'œuvre.

Les questions juridiques réglées, nous avons pu officialiser cet automne le don de La Sentinelle à la commune et je tiens à remercier ici Claude Achard et Jean-Pierre Luçon pour leur précieux soutien, ainsi que tous les conseillers qui ont œuvré à la concrétisation de ce projet. Ce dernier prouve une fois de plus que l'énergie collective vient à bout des réticences et que quand la cause est bonne, elle trouve son épilogue. L'art contemporain fait ainsi une irruption réussie dans notre cité millénaire et la symbiose s'opère avec harmonie entre les 12ème et 21ème siècles !

Nous poursuivrons en 2024 avec la même ambition pour contribuer du mieux que nous pouvons au rayonnement de notre village. D'ici là, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année.



Sylvain Moulène
Président



Un aperçu des concerts et cafés littéraires de la saison 2023

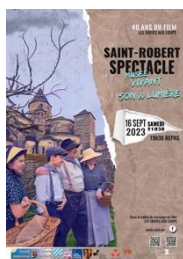
Comité de Jumelage



SAINT-ROBERT / OBERREICHENBACH (Moyenne Franconie – Bavière)
Une belle amitié entre citoyens de nos deux communes jumelles
 2023 : une année pétillante d'activités et de rencontres
 Un événement enchanteur pour le rayonnement de Saint-Robert

SAINT-ROBERT EN DECOR "GRIVES AUX LOUPS", L'ESPACE D'UNE SOIREE

Samedi 16 septembre - Journées Européennes du Patrimoine - Rencontre franco-allemande



Le spectacle musée vivant Son & Lumière du 16 septembre a séduit près de 500 personnes qui ont eu la grande joie de s'immerger dans un décor enchanteur.

Avec une belle énergie, le comité de jumelage a relevé le défi d'organiser ce spectacle célébrant les 40 ans du tournage du film « Des Grives aux Loups » à Saint-Robert, en collaboration avec la troupe de la fresque historique de Bridiers (La Souterraine) et en présence de la famille de M. Claude MICHELET, auteur du roman, et d'une délégation d'Oberreichenbach.

En l'espace de quelques heures, la Vieille Rue, avec ses recoins de verdure, ses auvents, ses placettes, terrasses et escaliers en pierre ornés de fer forgé, a retrouvé l'ambiance des scènes quotidiennes et des métiers en 1900. A la tombée de la nuit, guidés par une musique évocatrice, les spectateurs ont pu admirer les 17 tableaux de ce musée vivant. Les scènes étaient animées par 80 acteurs bénévoles de la Troupe de Bridiers, et par des figurants de Saint-Robert et des environs, ainsi que par quelques amis allemands, dans une scénographie inédite du metteur en scène Jean-Noël PINAUD, et une magnifique mise en lumière du patrimoine par les régisseurs son et lumière MEB Brive.

Au cours du repas qui a précédé ce spectacle, Annie GAUTHIER a relaté tous les préparatifs pour arriver à cette soirée exceptionnelle. Après des témoignages de figurants et enfants de figurants de l'époque du tournage, Annie a invité les filles de l'auteur du livre à s'exprimer. Elles ont, tour à tour, dit combien elles étaient touchées de l'hommage rendu à leur père. Les deux conseillers départementaux Pascale BOISSIERAS et Christian BOUZON, les Maires et élus présents, la famille MICHELET, ont particulièrement apprécié l'accueil réservé par l'équipe du comité. Au son de l'accordéon, Sylvie HAMPIKIAN a pris le micro et entonné la chanson "Des Grives aux Loups" pour le plus grand plaisir des convives.

Annie n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'amitié franco-allemande, de remercier la municipalité, les propriétaires de la Vieille Rue qui ont accepté l'installation d'une scène devant chez eux, la paroisse pour l'ouverture de l'église ce soir-là avec le magnifique tableau du mariage, les personnes qui ont prêté accessoires et décor, tous les membres du Conseil d'Administration, sa famille et les nombreux bénévoles qui ont participé à la réussite de cette soirée magique. Ont été également salués pour leur présence les Présidents ou représentants des nombreux comités de jumelage et de la Maison de l'Europe. Ont été vivement remerciés l'ALIFRAL, l'ACJNA et la MDE pour la documentation et le prêt des kakémonos, tous les partenaires pour leur aide et soutien financier et en particulier, le Fonds citoyen franco-allemand.

Ce fut une belle aventure pour le rayonnement de Saint-Robert et pour nos amis allemands, accueillis pour la deuxième fois en 2023.



L'ACCUEIL DE NOS « JUMEAUX » À SAINT-ROBERT

Du 18 au 21 mai, dans le cadre du Joli Mois de l'Europe

Tout au long du week-end de l'Ascension, une délégation de 22 personnes d'Oberreichenbach a été accueillie dans les familles à Saint-Robert, accompagnée par le Maire, Klaus HACKER, et la Présidente du comité allemand, Veronika WALTHER. Après un long voyage de plus de 1000 kms, nos amis allemands ont été chaleureusement accueillis, le jeudi après-midi à l'arrivée du bus par les organisateurs du comité et les familles d'accueil.



En fin d'après-midi, M. le Maire Claude ACHARD a donné une réception salle André Rousseau, en présence de ses deux adjoints et de conseillers municipaux, de Pascale BOISSIERAS, Conseillère départementale, d'élus des communes voisines, des représentants des comités de jumelage de Allasac, Objat et Terrasson et du Président de l'Association limousine franco-allemande.

De son côté, Annie, entourée de son Conseil d'Administration, a dit le grand plaisir d'accueillir ses amis de Moyenne Franconie à Saint-Robert, après une bien longue période d'interruption en raison de la pandémie. Elle a souligné la présence cette année de Karl KRESS (photo), Maire honoraire d'Oberreichenbach, fondateur du jumelage en 1985 avec M. Philippe RANOUX. Après avoir présenté le programme du séjour, elle a particulièrement remercié les familles d'accueil qui ont accepté d'ouvrir leurs portes en toute simplicité et tous les bénévoles qui contribuent à la réussite des actions du jumelage.

Le vendredi, la journée Patrimoine à Martel a ravi nos amis et les familles d'accueil avec un voyage en train vapeur "le Truffadou" et les magnifiques points de vue sur la rivière Dordogne. Après un bon repas régional, a eu lieu la visite guidée de la ville médiévale aux sept tours, au patrimoine historique exceptionnel.

Samedi, chaque famille d'accueil a concocté un programme qui a permis de faire découvrir à nos amis les belles richesses de nos contrées corréziennes, lotoises ou périgourdines. Une très belle soirée d'amitié franco-allemande a permis de se retrouver autour d'un dîner et de clore le séjour dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié. Sous la houlette de Sylvie et Martine, tout le monde a entonné l'hymne européen "l'Ode à la joie" en allemand et en français, après avoir écouté le discours émouvant du maire fondateur KRESS, très épris de ce village de Saint-Robert.

La délégation est repartie dimanche matin, le vague à l'âme de se séparer après un si beau week-end d'amitié. Promesse est faite de se retrouver à l'Ascension 2024 en Allemagne.



LES ACTIONS PONCTUELLES

La fontaine de Pâques selon tradition franconienne : installation le 1er avril avec inauguration en présence des Adjoints Sylvie Hampikian et Jean-Pierre LUÇON, le Conseiller départemental Christian BOUZON, des amis des jumelages voisins. Une jolie façon de faire découvrir les traditions d'Outre-Rhin !

La rencontre inter-jumelage : samedi 15 juillet à l'occasion de l'ouverture du festival de musique de Saint-Robert. Un après-midi culturel agréable, ponctué par un pique-nique à l'abri cette année, car il pleuvait fort.

Deux soirées théâtre : "Un petit meurtre sans conséquence" par la compagnie Fauteuil 24 à Coubjours, les 25 et 26 août en soirée, avec la participation de 130 personnes.

La sortie des adhérents : samedi 6 juin à Terrasson avec 19 personnes. Une journée bien appréciée avec la visite guidée du Vieux Terrasson et de la maison du Patrimoine, un déjeuner au Moulin de l'Imaginaire et la découverte du monastère orthodoxe de la Transfiguration, ainsi que des produits monastiques.

Le mini Marché "Esprit de Noël" avec le Club Bel Air Amitiés et le stand Téléthon, le samedi 2 décembre. Un froid sec, du vin chaud, de la soupe de potimarron, des gâteaux de Noël Schmidt de Nuremberg, des saucisses franconiennes et la célèbre moutarde douce. Un beau succès en quelques heures !



LES PERSPECTIVES 2024

- Fontaine de Pâques, samedi 23 mars
- Déplacement à Oberreichenbach à l'Ascension, du 9 au 12 mai
- Joli Mois de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine : animation des 25 et 26 mai sur le thème des labels européens. Exposition – gastronomie – Pomme AOP du Limousin – Noix AOP du Périgord
- En août : sortie spectacle pour les adhérents - Théâtre avec la Cie Fauteuil 24 à Coubjours fin de mois
- Dimanche 29 septembre : après-midi récréative et animée - Rétrospective "Grives aux Loups"
- Samedi 30 novembre : stand de produits de Noël avec Bel Air Amitiés

Dans ce monde bouleversé, en proie à la violence, le jumelage invite à l'ouverture d'esprit, à la fraternité, à la tolérance, au partage. Il permet la compréhension de l'autre pour renforcer les liens d'amitié entre les peuples.

Le jumelage, c'est l'affaire de tous et en premier lieu des élus qui ont pris la décision, le 4 mai 1985, de signer la charte avec Oberreichenbach. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour plus d'informations, nous vous invitons à :

- Consulter notre page Facebook
- Nous interroger par mail : jumelage.saintrobert@gmail.com
- Ou par téléphone : 06 325 13 323



Annie GAUTHIER, Présidente

Club Bel Air Amitiés

L'année 2023 est terminée ; le Club Bel Air amitiés a fait son petit chemin !

L'activité du club a débuté en janvier, avec la galette des rois, dégustée après l'assemblée générale. Au cours de l'année, nous avons également mis en place plusieurs ateliers de peinture et dessin, avec M. Marc Cola, ainsi qu'un atelier culinaire avec dégustation de cassoulet.

Le 25 mai, une sortie dans le Périgord blanc a été programmée : visite de la biscoterie La Chantéracoise, puis voyage en gabare sur l'Isle et repas à Saint-Martial d'Artenset. Cette belle journée a eu beaucoup de succès et a ravi nos adhérents

Pour aborder en beauté la fin de la saison, le 16 Novembre nous avons partagé un repas au restaurant « O Village », à Objat. Là encore, ce fut un beau moment de convivialité et d'amitié. Le 2 décembre, nous avons aussi participé au mini-marché « Esprit de Noël », qui se perpétue à l'initiative du comité de jumelage de Saint-Robert, avec vente de gâteaux et gourmandises. À nos côtés, un stand de choucroute vendue au bénéfice du Téléthon 2023.

Pour la deuxième année consécutive, un atelier de couronnes de Noël, organisé par nos amies néerlandaises et anglaises, a eu lieu le 13 décembre dans la salle du club. Une belle et sympathique expérience dont le succès ne se dément pas !

Et bien entendu, sont toujours au programme : pétanque les lundis après-midi, belote les vendredis après-midi.



Sortie en Dordogne



Atelier aquarelle



Repas « O village »

Notre Assemblée Générale aura lieu le 20 janvier 2024. Nous présenterons à cette occasion le programme 2024.

Le prix de l'adhésion annuelle reste fixé à 15 € par personne. **Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

Présidente Lily MOLENKAMP - Contact : 06 72 62 50 77

Trésorière Monique DESCOMPS - Contact : 07 82 13 91 30

Secrétaire Josy ACHARD - Contact : 06 21 29 67 21

Club de football – Entente SR3V

L'Entente SR3V est née en juin 2020 de la fusion de trois clubs historiques du département : ceux de Saint-Robert, Vignols-Voutezac et Vars. Pour sa troisième année d'existence seulement, le club a vécu une saison 2023 exceptionnelle. En championnat tout d'abord, l'équipe fanion a terminé à une très belle 2^{ème} place dans le championnat de D1 à 14 équipes. Après 26 matchs et 7 victoires consécutives cette place de dauphin les a placés à un point seulement d'Ussel, qui a accédé au niveau régional.

L'apothéose est venue le 3 juin avec la finale de la Coupe de la Corrèze à Tulle remportée brillamment face à l'Etoile sportive de Brive, avec un score de 4-1. Une journée extraordinaire, après un magnifique parcours, qui restera gravée dans la mémoire de chacun, joueurs, dirigeants, ainsi que dans celle des 500 spectateurs environ venus supporter avec joie et ferveur les « noirs et blancs » !!



L'équipe réserve a terminé 3^{ème} sur 12 en championnat de D3, après un exercice positif. L'équipe C en D4, après des débuts difficiles, a terminé à la 9^{ème} place sur 13. Les joueurs de la C ont également effectué un magnifique parcours en coupe en atteignant les demies-finales du challenge des réserves. Malheureusement, notre formation s'est inclinée 2-1 à Saint-Robert contre Varetz, le futur vainqueur. Nos féminines ont accédé à la D1 à la trêve et ont terminé à la 6^{ème} place du classement final. A noter également un quart de finale du trophée féminin.



Équipe A

Équipe B

Équipe C

Féminines

Trois équipes seniors masculines sont toujours engagées cette saison 2023-2024, pour une soixantaine de licenciés, dont la moyenne d'âge est de plus en plus jeune. L'entraîneur général diplômé est, depuis la création du club, Yannick Roche. Il est secondé sur les entraînements par Gaël Fournier, Mario Drdic et Jérôme Chevalier.

L'équipe première est en D1, poule unique de douze clubs cette année, et occupe en décembre la première place en championnat après avoir remporté ses huit premiers matchs. L'équipe réserve est en D3 et occupe la quatrième place de sa poule de douze. L'équipe C est en D4 et est septième de sa poule de douze.

L'encadrement pour les matchs est :

Équipe 1 : Yannick Roche, Sylvain Sengens, Simon Aubineau

Équipe 2 : Gaël Fournier, Jérôme Chevalier, Lionel Coutreau

Équipe 3 : Mario Drdic, Eric Gounet, Tony Blanc

L'entente SR3V possède toujours son équipe féminine à 8. Elle est en D1 dans un championnat à dix équipes. Les treize joueuses de l'effectif sont encadrées par Bruno Guinet et Laurent Buisson cette saison. Lucas Perrier complète l'encadrement lors des matchs.

A ce jour, l'Entente SR3V est donc une place forte du football corrézien et possède, au 7 décembre, 221 licenciés (11ème club corrézien en nombre de licences), avec de très nombreux jeunes qui évoluent au sein du groupement jeunes JSVA.

Notre association a proposé un calendrier en fin d'année. Merci pour l'accueil réservé à nos bénévoles.

Bureau de l'Entente SR3V :

Co-présidents : Buisson Laurent, Sengens Sylvain, Machut Alain

Vice-présidents : Lachèze Grégoire, Géraud Julien, Devillers Quentin

Trésorières : Sengens Céline, Soulier Lucie

Secrétaires : Bourdu Sabine, Raffin Guillaume

Contacts : Sengens Sylvain 06.85.01.20.91 / Buisson Laurent 06.80.17.19.70

- L'entente JSVA -

En même temps que l'Entente SR3V, un « groupement jeunes » a été créé en juin 2020.

Il se nomme Jeunesse Sportive Vézère-Ardoise, communément appelé JSVA. C'est une association entièrement dédiée aux enfants avec un bureau et une trésorerie propres. La JSVA regroupe les licenciés de l'Entente SR3V, ainsi que ceux des clubs d'Allasac et de St Viance. Il y a environ 150 licencié(e)s (sans compter les jeunes U18 et U19, pas de catégorie U19 au club cette année, qui évoluent donc dans les équipes seniors).

La force de la JSVA est son encadrement puisque vingt-cinq éducateurs s'occupent bénévolement de ces jeunes, deux à trois fois par semaine suivant les âges.

Les différentes catégories sont représentées, de 4 ans à 17 ans. Les U12-U13, encadrés par Patrick Delort, David Ferratier, Christophe Lafarge, Pierre Compte, sont à mettre à l'honneur car ils ont atteint la finale de la coupe Pitch terminant à une très belle 6ème place. Félicitations aussi à nos U15, encadrés par Carlo Vides, Sylvain Sengens et Laurent Buisson, qui sont champions de la Corrèze 2022-2023 de D1 et accèdent ainsi au niveau Régional 2 pour cette saison 2023-2024.



Groupe U6-U7



U8-U9



U12-U13



U15

U10-U11



U16



U17



Bureau de la JSVA :

Président et correspondant : Buisson Laurent

Vice-président et responsable technique : Chauzu Julien

Trésorier : Buy Alain

Secrétaire : Soubrezie Sandrine

Contact : Buisson Laurent 06.80.17.19.70

Association des Artisans et Commerçants de Saint-Robert

Le 8 octobre 2023, l'association des commerçants et artisans de St Robert a permis, une fois encore, d'organiser le « Baco », édition 2023. Cette fête qui existe depuis longtemps déjà, s'est à nouveau déroulée sous le soleil. De nombreux participants étaient aux rendez-vous, avec à la fois toujours des fidèles depuis des années, mais aussi de nouvelles personnes qui venaient pour la première fois.

Cette année l'animation était assurée par l'orchestre Bernard Rual qui, comme d'habitude, a permis de faire danser beaucoup d'amateurs et de passionnés.

Mais tout cela est dû à tous nos bénévoles, en comptant les nouveaux renforts, qui ont permis que tout se passe bien à la fois pour la préparation que pour le déroulement de cette journée.

Il n'y aura jamais assez de remerciements de ma part, pour avoir donné leur temps, leur aide, pour organiser cet événement.

Je peux dire que je suis fier d'eux !



IMPORTANT : une assemblée générale de l'association aura lieu fin janvier ou début février pour l'élection d'un nouveau bureau. Nous sommes à la recherche d'un(e) nouveau(ille) président(e) de l'association et de nouveaux bénévoles. Si cela vous intéresse, vous pouvez nous communiquer votre adhésion par email ou à la mairie qui vous donnera mes coordonnées. Des affiches seront placardées en mairie et sur la place de Saint-Robert pour vous indiquer la date et le lieu de l'assemblée générale.

Patrick Lafosse
Président

Club de bowls – Saint-Robert Bowls Club

Alors qu'une nouvelle année débute, c'est le moment d'écrire quelques mots sur les activités du club depuis notre dernier rapport de décembre 2022. Le club compte environ 18 membres, un peu moins que les années précédentes, dont environ huit jouent régulièrement dans nos deux séances hebdomadaires. Comme d'habitude, des réunions hebdomadaires continuent d'avoir lieu dans la salle André Rousseau, sauf pendant les mois d'été où la salle accueille diverses activités artistiques. Grâce au soutien de la Mairie, nous avons pu déplacer nos séances à la Salle Saint Libéral courant juin, mais avec la célébration de l'anniversaire des Grives au Loups en septembre, nous avons retardé notre reprise d'automne jusqu'en octobre.

Au début de l'été, nous avons organisé un tournoi avec le club de bowling de Ségur le Château, et dix d'entre nous ont passé une journée agréable, avec nos hôtes autour d'un splendide déjeuner. Nous prévoyons d'organiser un match retour probablement au début du printemps de l'année prochaine. Nous avons aussi organisé une fête pour célébrer le couronnement du roi Charles III, mais à cette occasion nous avons joué à la pétanque et non aux boules anglaises, car avec le beau temps, nous avons pu profiter du plein air !

Les nouveaux membres sont toujours les bienvenus et nous avons du matériel de rechange pour ceux qui souhaitent nous rejoindre et essayer. Si vous êtes intéressé et souhaitez découvrir le jeu de boules anglaises merci de contacter Ray Wynne par téléphone au 07 85 65 54 55. Les séances ont lieu à la Salle André Rousseau au centre du village le lundi à 10h30 et le jeudi à 15 heures. L'ambiance est très conviviale, et on fait une pause-café à la mi-temps : normalement on termine par un apéritif le jeudi vers 18 h, parfois dans une des auberges locales.



AFM Téléthon



Le samedi 2 décembre 2023, nous avons organisé une vente de choucroute à emporter, au bénéfice du Téléthon, dans le cadre du mini-marché « Esprit de Noël ». Cette opération a connu un grand succès auprès des habitants de Saint-Robert et de villages voisins.

Nous les en remercions.



Année	3637	Internet	Force T	Total
2022	0,00 €	30,00 €	400,00 €	430,00 €
2021	20,00 €	30,00 €	576,00 €	626,00 €
2020	20,00 €	60,00 €	700,00 €	780,00 €

Coordination de la Corrèze AFM-TELETHON

60 bis, Avenue Georges Pompidou, 19100 Brive - Tel. : 05 55 17 51 21

Adresse mail : telethon19@afm-telethon.fr

Association du Pays des Buttes Calcaires



L'association PBC regroupe cinq communes : Ayen, Perpezac-le-Blanc, Rosiers-de-Juillac, Saint-Robert et Segonzac. Des bénévoles de chaque commune organisent des randonnées mettant en valeur le plateau de l'Yssandonnais :

- rando du goût : 1er dimanche d'avril
- rando nocturne : 1er ou 2ème dimanche d'août
- boucle des plateaux : dernier dimanche de septembre.

Ces manifestations sont annoncées par flyers et affiches.

Pour plus d'informations, contacter Lily MOLENKAMP, représentante du village auprès de l'association.

Tel. : 06 72 62 50 77

Cours de yoga

Des cours de yoga, accessibles à tous y compris aux débutants, sont proposés par Sarah GAVAGHAN chaque mardi après-midi, à 15 h, dans la salle André Rousseau.

Le yoga est reconnu comme l'une des activités physiques les plus bénéfiques à la santé, alors n'hésitez pas à en profiter.

L'équipement nécessaire est tout simple : une tenue souple et confortable et un tapis de sol (en vente en magasin de sport).



Renseignements et tarifs au : 06 34 03 69 65

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Saint-Robert tiendra son Assemblée Générale le samedi 27 janvier 2024 à 16 heures à la salle des associations.

Album photos – L'année 2023 en photos

Voir les photos des manifestations et animations organisées par les associations, pages 21 à 28 (fête du Baco, festival de Saint-Robert, expositions, réception de nos amis allemands, sorties, ateliers, etc.).

Les travaux et aménagements



Restauration du mur de soutien du jardin Philippe Ranoux



Restauration des porches



Route de Louignac après les travaux d'enfouissement



Suppression de la haie de thuyas au stade municipal



Panneaux commémoratifs du tournage des « Grives aux loups »



Fleurissement de la place (printemps)



Les événements sportifs



L'entente SR3V championne de Corrèze (3 juin)



Passage du tour de France féminin à Saint-Robert (25 juillet)



Les créations artistiques



Tournage de « Cas-Sous-en-Laye » par l'association Clap 19



Musée vivant « Des grives aux loups » - 15 septembre

Les incontournables !



Galette des rois



Fontaine de Pâques



Foires aux veaux (22 mai et 4 décembre)



Fête du 15 août



Halloween



Cérémonie du 11 novembre



Repas des anciens

Commerçants et artisans

Ils tiennent boutique ou produisent à Saint-Robert	
<p>Le Fournil de Saint Robert Boulangerie Pâtisserie, pain cuit au feu de bois 11 rue Edouard Blanchard. Tel : 05.55.25.14.12</p> <p>Chez Sonia Épicerie Fromagerie Alimentation Presse 85 place de la Prévôté. Tel : 05-55-85-25-95</p> <p>Torréfaction « Le café d’Ambre » Rue Jean Ségurel (voir page suivante)</p>	<p>Le Bistrot de Saint Robert 85 Place de la Prévôté. Tel : 05-55-85-25-95</p> <p>Le Café Perché Salon de Thé, 23 Place de la Prévôté</p> <p>Les Brocantes du Tigre 100 avenue Henri Queuille. Tel : 06.24.02.03.27</p>
Elles prennent soins de nous	
<p>Cabinet d’infirmières Carole PASCAREL et Clarisse TATI Vieille rue - Tel. : 05.55.22.68.17</p> <p>Cours de yoga - Sarah GAVAGHAN Tél : 06.34.03.69.65 (horaires page 28)</p>	<p>Salon « Anne-France Coiffure » 7, rue Jacques Ranoux - Tel : 05.55.25.59.34</p> <p>Andrine Institut Beauté, spa, bien-être 5 place Pierre Siméon Bourzat - Tel. : 06.14.60.63.60</p>
Ils s’occupent de nos maisons	
<p>Maçonnerie Générale Gros Œuvre Bâtiment Romain PASCAREL Les Carteresses - Tel : 05.55.25.14.91</p> <p>Plomberie Chauffage Sanitaire - Michaël ARDILLIEZ Rue Jean Ségurel - Tel : 05.55.25.18.45</p> <p>Menuiserie, Escaliers, Agencement MAZY Frères Rue de Bellevue - Tel : 05.55.25.21.53</p> <p>Peinture en bâtiment - Mathieu PIALAT Impasse Jean Ségurel - Tel. : 06 78 49 97 03</p>	<p>Peinture en bâtiment, plâtres - Thomas BOUZONIE Puy de Guimont Tel. : 06.31.15.88.70 – 05.55.22.69.68</p> <p>Peinture, petits travaux - Jean-Marc COLA Auto-entrepreneur multi-services Rue Édouard Blanchard - Tel. : 06.23.00.76.19 e-mail : colajeanmarc@yahoo.fr</p> <p>Open Immobilier - Laetitia MAURI Agent immobilier Vieille rue - Tel : 06.14.90.34.64 Site : openimmobilier.immo</p>
Ils sont près de chez nous, pensez-y	
<p>MESMIN Menuiserie – Réseau Océane Fenêtres, portes, stores, clôtures, etc. Z.I. Bridal, Objat - Tel. : 05.55.25.15.10</p> <p>Garage Sébastien TOCABEN Mécanique automobile, véhicules d’occasion Les Bas Pardoux, Segonzac - Tel. : 05.55.25.13.90</p> <p>AgriAuto 24 - Gwenaël KULIC Mécanique, matériel agricole Le Suquet, Coubjours - Tel. : 06.80 32 14 45</p> <p>Librairie du Parc – Josie PAILLER Partenaire des cafés littéraires de Saint-Robert Avenue du 8 mai 1945, Objat Tel. : 05.55.25.02.66</p>	<p>Herboristerie d’Hautefort - Virginie VEYSSET Logis de L’enclos, 11 place du Marquis, Hautefort Tel. : 07.87.32.01.03</p> <p>La ferme du Chuquet - Olivier PRAUDEL Canards frais et découpés, conserves Chuquet, Ayen Tel. : 05. 55. 25. 23. 59</p> <p>Menuiserie JMF - Frédéric PIALAT 28 Route du Soulet, Ayen Tel. : 05.55.18.98.11</p> <p>Les ateliers du Haut-Repaire Bouquets de fleurs séchées – en vente Chez Sonia Haut-Repaire, Coubjours</p>



Depuis avril 2023, une brûlerie artisanale de café est installée à Saint-Robert. Elle produit le « café d'Ambre », en vente au Café perché, à l'épicerie et à la boulangerie du village, mais aussi dans de nombreuses magasins et marchés régionaux. Rencontre avec Ambre Roche, sa créatrice.

Ambre, pourquoi avez-vous choisi ce métier plutôt original ?

Après un BTS d'assistante de gestion, je travaillais dans une agence de communication. Mais cet emploi ne me satisfaisait pas. Je souhaitais une activité indépendante, plus concrète et créative, si possible à la campagne. Or, mon père est lui-même torréfacteur dans le Lot, à Castelnaud-Montratier (Brûlerie du Quercy), depuis plus de 30 ans. J'ai donc eu l'idée de suivre son exemple et de me lancer moi aussi dans cette filière. Je me suis formée auprès de ma belle-mère, qui m'a transmis son savoir-faire.

Comment êtes-vous arrivée à Saint-Robert ?

Après avoir rassemblé le financement, j'ai démarré mon activité le 1^{er} janvier 2019 à Concèze, dans l'ancien bar-tabac de ma grand-mère « Mémé Roche ». Mon activité se développant, il me fallait trouver un local plus grand. Or, j'avais déjà acheté une maison à Saint-Robert, village que j'apprécie beaucoup. Donc lorsque j'ai appris par Laetitia Mauri que le local artisanal de la rue Jean Ségurel était disponible, j'ai saisi l'occasion. Après avoir réalisé les travaux préalables, j'ai pu y transférer mon matériel. La production à Saint-Robert a débuté en avril 2023. Elle est actuellement de 2 tonnes de café par mois !

Vos cafés connaissent donc un beau succès. Sur quoi repose leur qualité ?

Déjà, j'ai repris la gamme de grains sélectionnée par mon père, à laquelle j'ai ajouté des cafés bio. Le goût et la qualité d'un café dépendent bien sûr de sa nature (arabica, robusta ou mélange des deux) et de son terroir d'origine, mais aussi de la préparation des grains (fermentation notamment) et du processus de torréfaction, c'est-à-dire de la température et de la durée du chauffage. On dit souvent que cela se joue « à la seconde près ». C'est donc là qu'intervient le savoir-faire qui m'a été transmis. Enfin, je n'emploie aucun procédé chimique, y compris pour le café décaféiné, qui est traité à la vapeur d'eau.

Pour terminer, avez-vous des conseils personnels pour bien choisir son café ?

Bien entendu, un café se choisit selon ses goûts personnels, mais aussi selon le moment où l'on souhaite le consommer. Si l'on aime le café léger, il faut choisir un café peu torréfié, généralement qualifié de « doux », et ne pas hésiter à alléger la dose. Si l'on préfère un café corsé, on va opter pour un café torréfié plus longuement, donc plus amer, et le préparer de préférence avec une cafetière à l'italienne.



Les étapes de la torréfaction

1. Le café vert, non torréfié, d'origine géographique sélectionnée, est acheté chez un grossiste.
2. Le café vert est disposé dans la trémie, d'où il sera aspiré vers le tambour du torréfacteur.
3. Les grains sont chauffés, jusqu'à 210°C, dans le tambour.
4. En cours de chauffage, Ambre effectue un contrôle du processus. Le café sera ensuite refroidi sur le ramasseur, à l'avant du tambour.
5. Le café torréfié est mis en fut, puis emballé en sachets individuels.
6. Il est prêt à être vendu, puis dégusté !

Numéros utiles

Mairie de Saint-Robert Ouverture : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h. Ouverture le dernier samedi du mois de 9 h à 12 h. Et sur rendez-vous auprès des élus.	Tél : 05 55 25 11 12 E-mail : commune.saint-robert@wanadoo.fr Site : www.saintrobert.fr
Agence Postale Ouverture : du mardi au samedi de 9 h 10 à 11 h 45. Départ du courrier, du lundi au samedi : 11 h 45. Fermeture le premier samedi de chaque mois.	Tél : 05 55 25 11 12
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - CABB Standard général Office du tourisme	Tél : 05 55 74 10 00 Tél : 05 55 24 08 80
Instance de l'Autonomie du Canton (Objat) Accueil, écoute, information et coordination pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Permanence les mardis et 3 premiers jeudis de chaque mois.	Tél. : 05 55 25 82 25
Maison Solidarité Départementale de Juillac Assistante sociale	Tél : 05 55 93 79 20
Maison France Services d'Ayen Voir services et horaires page 3	Tél : 05 55 25 76 12
Déchetterie d'Objat Ouverture du lundi au samedi : 9 h-12 h et de 14 h-18 h ZI Bridal, 19130 Objat	Tél : 05 55 25 61 24 Mobile : 06 25 54 14 57
Centre Hospitalier de Brive : standard Clinique des Cèdres – Elsan : standard Ambulances Sébastien Breuil (19130 Vars-sur-Roseix)	Tél : 05 55 92 60 00 Tél : 05 55 88 88 88 Tél : 05 55 25 18 19
Numéros d'appel d'urgence Pompiers Urgences, SAMU Police/Gendarmerie Secours pour personne sourde ou malentendante (par SMS)	18 ou 112 15 17 114

Ont participé à la préparation et à la rédaction de ce bulletin : Claude Achard, Paula Da Silva, Olivier Desmaison, Sylvie Hampikian, Laetitia Mauri, ainsi que les présidents ou représentants des associations de Saint-Robert.

Crédit Photos : Claude et Josy Achard, Monique Descomps, Micheline Durand, Sylvie Hampikian, Gérard Le Nin, Laetitia Mauri, Lily Molenkemp, ainsi que les photos gracieusement fournies par les associations.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce bulletin, il peut comporter des oublis ou des erreurs. N'hésitez pas à nous les signaler.

Fait à Saint-Robert – Novembre 2023-Janvier 2024.

Imprimé par Process Impression, 8 bd Henri de Jouvenel, 19130 Objat

Tel. : 05 55 25 00 08

PROCESS

IMPRESSION